

Xavier DERU¹
Marc FELLER²

HORIZONS CHRONOLOGIQUES DE LA CÉRAMIQUE DU HAUT-EMPIRE DANS LE QUARTIER DU PONTIFFROY À METZ (Moselle)

Situé au nord-ouest de Metz, le quartier du Pontiffroy correspond à une extension de la ville antique implantée entre le cours principal de la Moselle et son bras oriental, au pied des Hauts-de-Sainte-Croix qui est le noyau primitif de l'ancienne *Divodurum Mediomatricorum* (Fig. 1).

I. LES RECHERCHES

Différentes fouilles de sauvetage ont été menées dans le quartier Pontiffroy depuis 1983 : en 1983-1985, à l'Hôtel de Police (responsable : M. D. Waton) ; en 1986, au Parking du Conseil Régional (responsable : P. Thion) ; en 1987, à la Place Saint-Clément (responsable : N. Dautremont) ; en 1988, au Jardin du Mail (responsable : M. Georges) et en 1994, à Saint-Vincent (responsable : L. Gebus).

Certains aspects de la céramique ont déjà été présentés à partir de la fouille de l'Hôtel de Police en dehors de toute considération quantitative et stratigraphique³.

II. LES SITES

Les fouilles ont montré que l'urbanisation de ce secteur semblait se mettre en place à la période claudienne, de part et d'autre de la voie reliant Metz à Trèves par la rive gauche de la Moselle⁴. Une trame de voirie quasi orthogonale s'est ensuite développée à partir de cet important axe routier. Pour l'instant, l'occupation des II^e et III^e s. n'est pas bien documentée et le quartier, non compris dans l'enceinte du Bas-Empire, apparaît en grande partie abandonné à cette période.

1. La fouille de la place Saint-Clément (Fig. 1, 1).

Parcelle de 900 m² à proximité des bâtiments du Conseil Régional de Lorraine. L'espace de la fouille a été subdivisé en cinq secteurs délimités par des tranchées de récupération qui ne permettaient pas la saisie des relations stratigraphiques entre les secteurs. Pour des raisons liées à des contraintes techniques, le terrain naturel n'a été atteint que dans les secteurs 1 et 3.

La fouille a permis de distinguer plusieurs phases d'occupation en correspondance avec les différents états du bâti. Reposant sur un niveau de limon de débordement dont l'extraction est attestée par une fosse réutilisée ensuite en dépotoir (état A), les premiers niveaux se caractérisent par des traces d'habitat en bois et en terre avec des traces de plancher brûlé dont la structure n'a pu être reconnue (état B). Un deuxième bâtiment sur solin en pierre succède à cette première installation (état C), puis un troisième disposant de plusieurs pièces, d'un hypocauste et d'une cour bordée d'une galerie (état D). Ce dernier fait ensuite l'objet d'une extension (état E). Quelques traces montrent une occupation au cours du III^e s. (état F) mais les structures correspondantes ont été oblitérées par le creusement de caves à la période médiévale et à l'époque moderne.

Sur le plan chronologique, l'état A correspond aux phases 1 et 2 et l'état B à la phase 3.1. L'état C perdure de la phase 3.2 jusqu'à la phase 6, époque à laquelle se met en place les états D puis E. L'état F, qui marque la fin de l'occupation, est à situer au cours de la phase 7.

1 Centre de Recherches d'Archéologie Nationale, Université catholique de Louvain. Cet article a été réalisé dans le cadre d'un Projet d'Attraction Inter-Universitaire, mis en œuvre par les Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles (Belgique). Je remercie Mme A. Burette pour la mise à l'encre des dessins.

2 AFAN Grand-Est, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine. Cette étude a pu être menée grâce à des crédits publications de la Sous-Direction de l'Archéologie, Ministère de la Culture.

3 Waton 1986 et 1987.

4 Waton 1986.

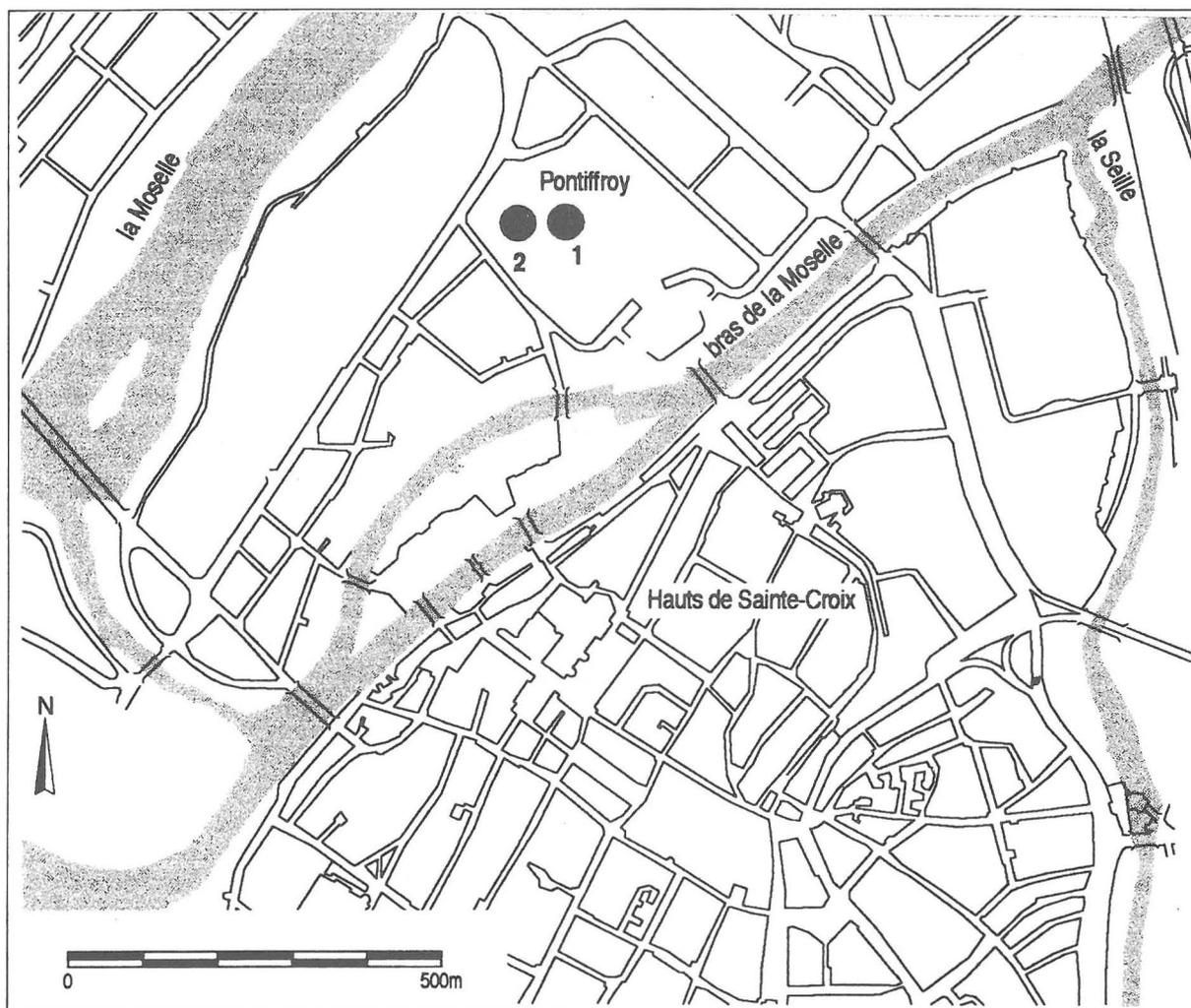


Figure 1 - Situation des deux chantiers de fouilles du Pontiffroy. 1. Place Saint-Clément ; 2. Jardin du Mail.

2. La fouille du Jardin du Mail (Fig. 1, 2).

Parcelle de 1200 m² située à 150 m au nord du chantier précédent. L'espace de la fouille a été subdivisé en trois zones. Seules deux correspondaient à une occupation de la période romaine (zones 2 et 3). Pour des raisons d'ordre technique, le terrain naturel n'a été atteint que dans la zone 3.

La fouille a permis d'observer une fréquentation importante du secteur avant son urbanisation qui intervient assez tard dans le I^{er} s. Dans un premier temps, il est utilisé comme carrière de matériaux comme le révèlent les différentes fosses d'extraction de limon sableux. Ces fosses servent ensuite de dépotoir puis le terrain est recouvert d'un remblai assez épais mêlé à des déchets domestiques (état A) sur lequel vient s'implanter un axe de voirie (reconnu sur 45 m de long) bordé de petits bâtiments rectangulaires ouverts sur un portique (état B). Une grande demeure leur succède ensuite. Quelques traces montrent une occupation au cours du III^e s. (état D).

Sur le plan chronologique, l'état A recouvre les pha-

ses 1 à 3.2. L'état B se met en place aux phases 4/5 et perdure jusqu'à la phase 6, période où se met en place l'état C. L'état D, qui correspond à la dernière occupation, se place au cours de la phase 7.

III. LA CHRONOLOGIE

Avec des sites de référence régionaux (Dalheim, Bliessbruck, nécropole trévires) et de nombreux sites répartis dans toute la Gaule belge, les sites de Pontiffroy ont servi à l'établissement d'une sériation de synthèse comprenant huit horizons⁵. Ainsi, chacune des six phases définies ici d'après les données stratigraphiques peut directement être attribuée à un de ces horizons.

Comme les sites du Pontiffroy n'ont pas fourni de données concernant la chronologie absolue, nous rappellerons simplement la datation des horizons.

Après la phase 6, nous assistons à un long hiatus des dépôts détritiques. En effet, la septième phase correspond à la phase d'abandon du site que nous pouvons situer dans la deuxième moitié du III^e s. (Tableau 1).

5 Deru 1996.

CÉRAMIQUES DU HAUT-EMPIRE À METZ

Phases	Horizons	Datation	PSC				PJM	
			1	3	5	2.4	Z3	Z2
7		IIIe s.	1051 1053 1058	1088 1179 1189	1093 1097 1116 1129		3001 3005/3017 3024-3026	2005 2005-2026 2011 2025 2026 2029 2032
6	VII	85/0 à 130/150	1060 1076 1077 1134 1135		1142 1143 1145 1196 1197 1207 1213	1056 1059 1066 1140 1147 1228 1235 1236	3003 3012 3027 3040	2013 ? 2046 ?
5	VI	65/70 à 85/90				1244 1247		2039 2042 2057 2060 2061 2065 2065/2069
4	VI	65/70 à 85/90		1139 = 117 4 1158 1160 1163 1171			3018 3037 3038 3039 3041 3045	
3.2	V	40/45 à 65/70	1266	1186 1195 1199 1214 1215 1221 1222 1226		1279 1281 1284	3060 3062 3069 3073 3074 3075 3077	
3.1			1267	1225 1231 1232 1233 1234 1241 1257 1263 1269 1278 1286	1242	1283		
2	IV	15/20 à 40/45					3052 3064 3067 3068 3070 3076	
1	III	5-1 av. J.-C. à 15-20 apr.		1275			3078 3080 3083	

Tableau 1 - Les contextes archéologiques ayant livré du matériel, leur situation topographique et chronologique.

IV. LA CÉRAMIQUE

Cinq catégories de céramique ont fait l'objet de comptages par Nombre Minimum d'Individus à partir des bords ; pour la période étudiée, ces catégories figurent parmi les fossiles directeurs de la chronologie. Il s'agit de la terre sigillée, de la céramique engobée, de la métallescente, de la céramique belge, comprenant la *terra rubra* et la *terra nigra*, et de la céramique dorée.

Les autres catégories, comme la céramique commune claire, les mortiers et la céramique rugueuse, ne sont illustrées qu'à l'intérieur d'une sélection de contextes de référence (cf. catalogue). Tous les exemplaires présents dans ces contextes, hormis la terre sigillée, ont fait l'objet d'une observation à la loupe binoculaire en vue de déterminer des groupes de pâtes. Lorsqu'on manquait de références pour la définition d'un groupe, on a décrit les pâtes de manière systématique⁶.

Ainsi, si une catégorie de céramique se caractérise par la convergence de quatre critères (technique de fabrication, répertoire morphologique, chronologie et fonction), le groupe de pâtes se définit à partir de données chromatiques et minéralogiques. Le troisième terme permettant le classement adéquat d'une céramique est la définition morphologique à travers une référence typologique et des dessins.

Catégorie, pâte et forme sont exprimées par des codes. Pour illustration, une coupe bilobée en terre sigillée du sud de la Gaule est indiquée TS-SG DRAG. 27, une assiette moulurée en *terra rubra* provenant de Champagne TR1a-CHAMP A5.

1. Les catégories.

Le Graphique 1A montre l'évolution générale de la terre sigillée, de la céramique engobée, de la céramique belge et de la céramique dorée au cours des six

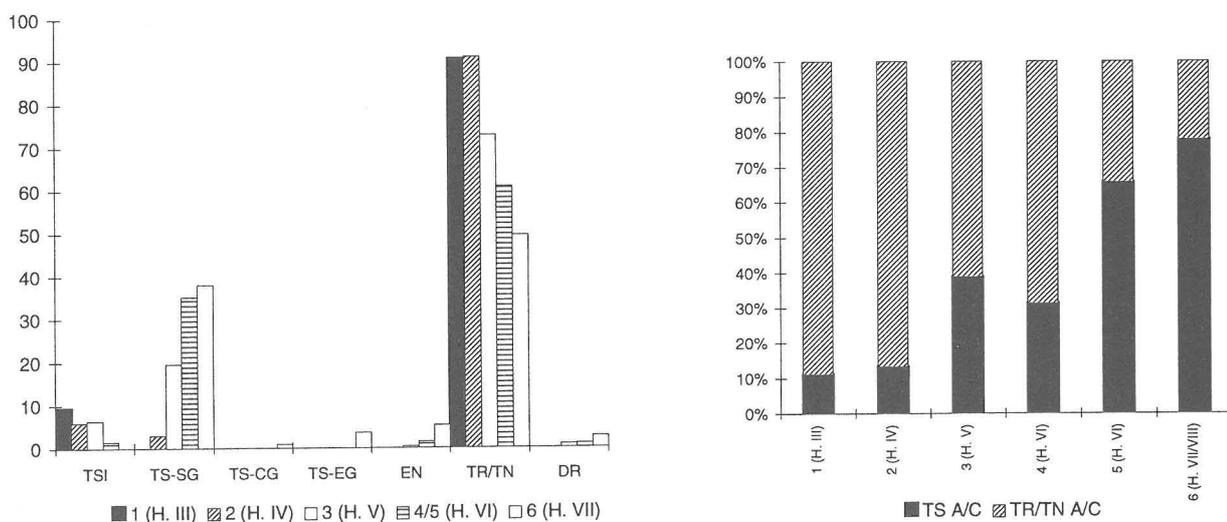
premières phases. On observe la grande importance de la céramique belge au I^{er} s., mais également son inexorable diminution au profit de la terre sigillée et de nouvelles catégories de céramique fine comme la céramique engobée et la céramique dorée.

a. La terre sigillée (TSI/TS).

L'augmentation de la terre sigillée est un fait qui transparaissait déjà à la lecture du Graphique 1A. Cela est néanmoins accentué si l'on compare le nombre d'assiettes et de coupes en terre sigillée à celui des mêmes formes en céramique belge (Graphique 1B).

Parallèlement à cette augmentation d'effectifs, on assiste à des changements des sources d'approvisionnement. Après les ateliers italiques et lyonnais, ce sont ceux du sud de la Gaule qui fournissent, dès la phase 2, les marchés médiomatiques. A la phase 6, c'est-à-dire à la fin du I^{er} ou au début du II^e s., les ateliers de l'Est et, en faible quantité, ceux du centre de la Gaule remplacent peu à peu les produits méridionaux.

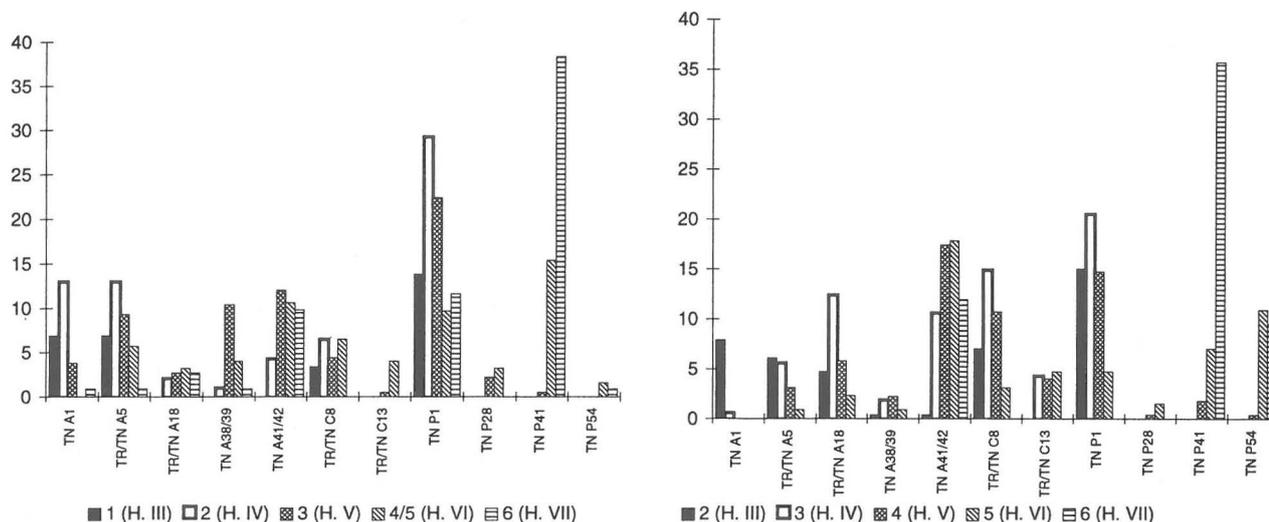
Du point de vue de la représentation typologique, on assiste à une correspondance grossière avec l'évolution jusqu'à présent déterminée. Cependant, dans le détail, nous ne sommes pas parvenus à trouver des sites ayant exactement les mêmes proportions. Toutefois, plusieurs faits apparaissent clairement : d'une part, la diminution progressive des coupes Drag. 24/25 et des assiettes Drag. 17 et celle, avec retard, des assiettes Drag. 15 ; d'autre part, l'augmentation, quoique assez faible, des formes Drag. 18, 18/31 et 27. Cette dernière forme est fortement concurrencée par les coupes du Service A dont une telle quantité n'a été observée nulle part ailleurs. De même, les services flaviens A et C/D et la forme Drag. 22 apparaissent bien à la phase 5 (horizon VI). En outre, on peut noter que la coupe Drag. 33 n'a été retrouvée qu'à partir de la phase 6 (horizons VII/VIII).



Graphique 1 - A. Catégories de la céramique fine des sites du Pontiffroy.

B. Evolution de la quantité relative des assiettes et des coupes en terre sigillée (TS) et de celles en céramique belge (TR/TN).

⁶ La description de la pâte s'appuie sur une observation à la loupe binoculaire (x 20) ; elle comprend la définition de la couleur (d'après le guide Michel), la mention des inclusions ou leur description, leur couleur, leur taille (petit ou fin : inf. à 0,25 mm ; moyen ; gros : sup. à 0,6 mm), leur fréquence (rare : 1-2 % ; clairsemé : inf. à 10 % ; modéré ; abondant : sup. à 30 %). La conservation est évaluée à partir du diamètre du vase (360° = 100 %). Les dimensions sont exprimées en mm.



Graphique 2 - Formes de référence de la céramique belge (TR/TN) par phases.
A. Sites du Pontifroy (Metz). B. Nécropoles trévires.

□ Matériel isolé (Fig. 2).

• La terre sigillée de type italique.

1. *Cn. Atei Xanthi*. XANTHI sur *Consp.* R.5.1. Pise (?). Estampille (O.C. 177 ; Rudnick 1995, n° 15 ; Ettliger 1983, pl. 57, 1) ; tête de bélier (Rudnick 1995, n° 215 ; Ettliger 1983, pl. 56, 2) ; guirlande (Rudnick 1995, n° 121) ; oiseau (Ettliger 1983, pl. 56, 2). Contexte daté de la phase 2 (Horizon IV).

Les calices moulés de Xanthi sont relativement fréquents dans le Nord de la Gaule. On en a retrouvé à Besançon, Neuss, Haltern, Metz, Mayence, etc.⁷

2. ATEI sur forme indéterminée (O.C. 144, 626a). Contexte daté de la phase 2 (Horizon IV ; n° inv. 3070).

3. SENTI sur *Consp.* 22-5. Lyon (O.C. 1730 a, i ; Lasfargues et Vertet 1976, p. 66-67, n° 3). Contexte daté de la phase 2 (Horizon IV ; n° inv. 3070).

• La terre sigillée du sud de la Gaule⁸.

4. *Acutus*. ACVTVS sur Ritt. 9. Contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V ; n° inv. 1266). Estampille : A16 ; datation : 30-50.

5. *Aquitanus*. AQV[.]AN (?) sur Drag. 15a1. Contexte daté de la phase 4 (Horizon VI ; n° inv. 3018.05). Estampille : A67 ; datation : 40-60.

6. *Aquitanus*. AQVI[sur assiette ind. Contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V ; n° inv. 1266). Estampille : non répertoriée ; datation : 40-65.

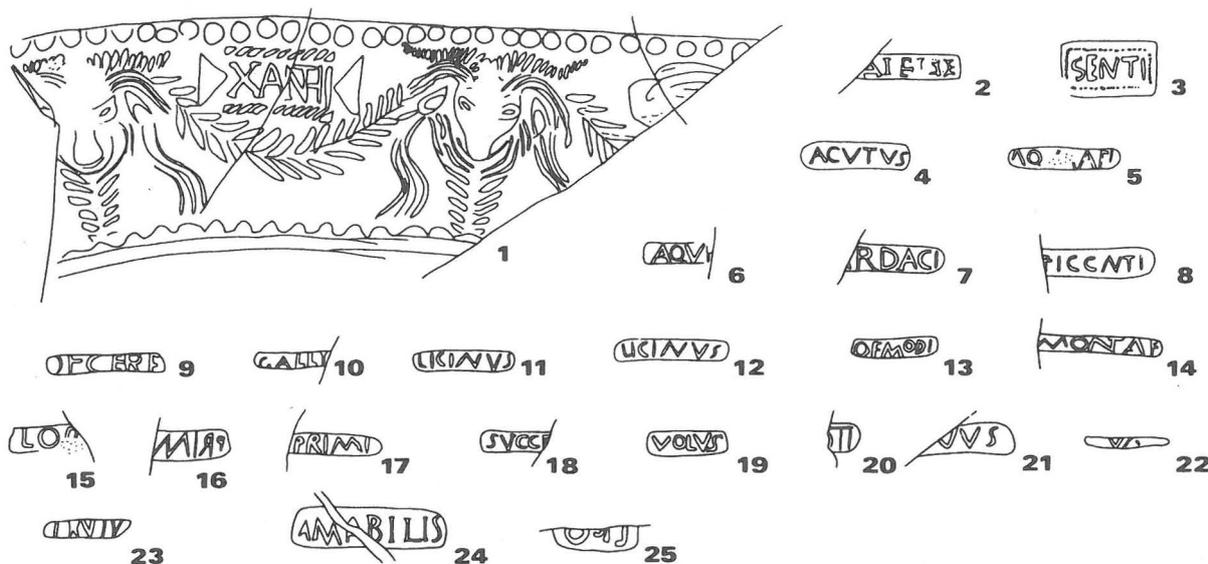


Figure 2 - Terre sigillée. Mobilier isolé (éch. 1/1).

7 Rudnick 1995, p. 106-111.

8 Les identifications ont été revues par M. Polak et les références se rapportent à sa thèse, Polak 1995 ; qu'il en soit sincèrement remercié.

7. *Arcadus*. ARCAD[sur assiette ind. Contexte daté de la phase 5 (Horizon VI ; n° inv. 1213). Estampille : non répertoriée ; datation : 40-70.

8. *Cantus*. JFCCNTI sur Drag. 27. Contexte daté de la phase 3.1 (Horizon V ; n° inv. 1269). Estampille : C51 ; datation : 20-50.

9. OFCERF sur assiette ind. Contexte daté de la phase 6 (Horizon VII ; n° inv. 1235).

10. *Gallus*. GALLI[sur Drag. 18/31. Contexte daté de la phase 4 (Horizon VI ; n° inv. 3041.02). Estampille : G8 ; datation : 55-75.

11. *Licinius*. LICINVS sur Ritt. 5. Contexte non daté (n° inv. 3000-02). Estampille : L20 ; datation : 45-70.

12. *Licinius*. LICINVS sur Drag. 15. Contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V ; n° inv. 1266). Estampille : L20 ; datation : 45-70.

13. *Logirmus*. LO[sur forme ind. Contexte non daté (n° inv. 3058). Estampille : L23/25 ; datation : 70-95.

14. *Modestus*. OFMODE sur Drag. 27. Contexte daté de la phase 5 (Horizon VI ; n° inv. 2039).

15. *Montanus*. JMONTAF sur forme indét. Contexte daté de la phase 5 (Horizon VI).

16. *Primus*. PRIM[(rétrograde) sur forme ind. Contexte daté de la phase 5 (Horizon VI ; n° inv. 1213). Estampille : non répertoriée ; datation : 50-75.

17. *Primus*. PRIM[sur assiette ind. Contexte daté de la phase 5 (Horizon VI ; n° inv. 1244). Estampille : non répertoriée ; datation : 20-80.

18. *Successus*. SVCCE[sur Drag. 24/25. Contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V ; n° inv. 1266). Estampille : S177 ; datation : 40-70.

19. *Volus*. VOLVS sur Drag. 27. Contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V ; n° inv. 1279). Estampille : V93 ; datation : 30-50.

20. JSTI sur Drag. 27. Contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V ; n° inv. 1266).

21. Ind. JVV[sur assiette ind. Contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V ; n° inv. 1279).

22. Ind. JVA[sur Drag. 27 (?). Contexte non daté (n° inv. 2067).

23. Non litt. sur coupe ind. Contexte daté de la phase 5 (Horizon VI ; n° inv. 2061).

• *La terre sigillée de l'est de la Gaule.*

24. AMABILIS sur assiette ind. La Madeleine. Contexte daté de la phase 6 (Horizon VI-VIII ; n° inv. 3027).

25. OSS sur Drag. 27. Chémery. Contexte daté de la phase 6 (Horizon VI-VIII ; n° inv. 1134). Datation : 90-120.

b. La céramique engobée et métallescente (EN/MT).

Nous avons rassemblé ici les céramiques engobée (EN) et métallescente (MT), parce que si celles-ci se distinguent, tout en étant proches, aux niveaux technique (obtention d'un engobe brillant pour les secondes), morphologique et chronologique, elles rassemblent

néanmoins toutes les deux des vases à boire.

Pour la première catégorie, nous avons identifié quatre groupes de pâtes dont deux présentent des sous-groupes : les groupes de Lyon, de La Graufesenque, de Rhénanie inférieure (RHINI1 et 2) et de Moselle (MOS1 et 2). Pour les descriptions des différents groupes, on se réfère à celles de K. Greene, de F. Vilvorder, ainsi qu'à nos observations personnelles⁹. Les ateliers principaux de la Rhénanie inférieure se concentrent à Cologne, tandis que les ateliers mosellans sont dispersés dans l'hinterland de la Moselle¹⁰.

- Groupe de pâtes de Lyon (LY).

L'engobe est brun ocre à brun foncé, comportant quelquefois des projections de quartz ; la pâte est beige à jaune gris clair, d'apparence verdâtre. La pâte est très fine. Le dégraissant se compose de petits grains de quartz clairsemés, de fines paillettes de mica clairsemées et de quelques rares inclusions orange de taille hétérogène.

- Groupe de pâtes de La Graufesenque (SG).

L'engobe est brun rouge clair avec un aspect luisant ; du quartz est projeté sur la face interne. La pâte est identique à celle de la terre sigillée, mais de couleur orange beige.

- Groupe de pâtes de Rhénanie Inférieure 1 (RHINI1).

L'engobe est hétérogène, orange à noir brun. S'il y a crépissage de la surface, celui-ci est réalisé à l'aide de grains de chamotte. La pâte, très fine et homogène, est de couleur blanche. Elle comporte de rares inclusions de quartz et des inclusions orange d'oxyde de fer.

- Groupe de pâtes de Rhénanie Inférieure 2.

L'engobe est homogène, noir gris à noir, quelquefois brillant. La pâte est identique à celle du groupe précédent.

- Groupe de pâtes de Moselle 1 (MOS1).

L'engobe est de teinte brun gris à noir, pouvant être luisant. La pâte est orange rougeâtre vif et présente une texture fine. Elle se compose de très fins grains de quartz dont la qualité est difficile à évaluer, de petits grains d'oxyde de fer et de quelques petites inclusions blanches.

- Groupe de pâtes de Moselle 2 (MOS2).

L'aspect visuel est identique au groupe précédent. La pâte est nettement plus grossière. Elle se compose principalement de quartz de taille moyenne en présence clairsemée et de quartz de taille si fine qu'il est difficile d'en évaluer la quantité. On rencontre également quelques inclusions noires (oxyde de fer), petites et moyennes, et de rares inclusions de calcite.

La céramique métallescente n'est représentée que par deux groupes de pâtes : le premier, le plus abondant, est constitué par les productions de Trèves, le second par celles provenant d'Argonne¹¹.

- Groupe de pâtes Trèves (TR).

Le revêtement est de très bonne qualité, brun foncé à noir, brillant. La pâte présente un aspect marbré, rouge et gris. Il s'agit d'une pâte calcaire, comportant d'abondantes petites inclusions de calcite, auxquelles s'ajoutent de rares inclusions rouges.

9 Greene 1979. Vilvorder à paraître 1.

10 Vilvorder à paraître 2.

11 Vilvorder à paraître 2.

- Groupe de pâtes d'Argonne (AR).

L'engobe luisant, brun gris foncé à noir brun, ne recouvre que la surface externe. La pâte est grise, siliceuse, fine et présente de très fines inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, de petites inclusions noires clairsemées, blanches friables et de rares inclusions orange.

Les premiers exemplaires de céramique engobée proviennent du sud de la Gaule (phase 3.2) et de Lyon (phase 4), mais ils restent isolés. A partir de la phase 6, on assiste à une augmentation de la céramique engobée dans les dépôts et surtout à un approvisionnement septentrional à partir de la Rhénanie inférieure (EN-RHINI1) et de la Moselle. Du point de vue morphologique, après la prédominance de la coupe Stuart 16 et du gobelet Stuart 1, on observe la primauté du gobelet à bord en corniche Stuart 2.

A la phase d'abandon (III^e s.), la céramique engobée reste abondante malgré l'apparition, entre-temps, de la céramique métallescente. Mais pour la première catégorie, on ne rencontre plus qu'une seule forme, le gobelet *Niederbieber* 32, provenant principalement de Rhénanie (RHINI2) et, exceptionnellement, des ateliers régionaux (Moselle). La céramique métallescente, quant à elle, provient pour une large majorité de Trèves ou de sa région, bien qu'on ait reconnu des exemplaires argonnais. Le gobelet *Niederbieber* 33 surclasse le reste du répertoire de la céramique métallescente.

□ Mobilier isolé (Fig. 3).

1. EN-SG STUART 16 (n^o Inv. 1214). Contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V).

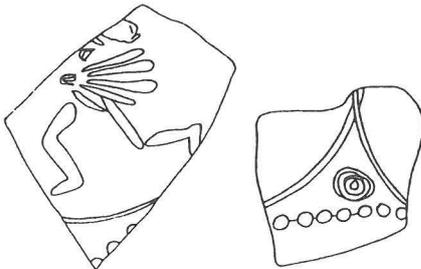


Figure 3 - Céramique engobée. Mobilier isolé (éch. 1/1).

c. La céramique belge (TR/TN).

Durant les six premières phases, la céramique belge domine largement les autres catégories de céramique fine (Graphique 1A). A la sixième phase cependant, TS et EN font fortement diminuer l'usage de la céramique belge, ce qui entraînera sa disparition. Si l'on trouve encore beaucoup de cette céramique dans les contextes datés du III^e s., il n'est question ni de production, ni d'utilisation, mais uniquement de résidualité.

Trois groupes de pâtes ont été identifiés, il s'agit du groupe champenois (CHAMP), du groupe lorrain à l'intérieur duquel on a pu distinguer deux sous-groupes

(LOR1 et 2), et le groupe de pâtes 1 (GP1). Le groupe champenois est particulièrement bien connu et a déjà été décrit à plusieurs reprises¹². De même, nous avons décrit précédemment le premier groupe lorrain (LOR1)¹³ ; le second est fort semblable à celui-ci, mais alors que le premier se rapproche des productions d'Argonne et du Hérapel, le second (LOR2) se rattache aux productions messines des ateliers de "Saint-Pierre-aux-Nonnains" et de la "rue Mabille"¹⁴. Il semble bien que le groupe de pâtes 1 (GP1) ait une origine différente par rapport aux produits champenois, alors que le répertoire morphologique de ces deux groupes est semblable. Jusqu'à ce jour, aucune hypothèse sérieuse ne peut être émise au sujet de leur provenance.

- Groupe de pâtes champenois (CHAMP).

La surface de ces produits est généralement polie, de couleur grise à noire pour les *terra nigra*, orangée ou revêtue d'un engobe orange rouge foncé à brun rougâtre pour les *terra rubra*. La pâte présente une teinte soit beige, soit orange rouge foncé ; celle des *terra nigra* est gris clair ou gris brun clair. Elle est chargée d'inclusions de quartz, de taille petite à moyenne, en présence modérée à abondante, et de quelques grains d'oxyde de fer. Le spectre du dégraissant n'est complété que par des inclusions accidentelles, argilite ou éléments organiques.

- Groupe de pâtes lorrain 1 (LOR1).

Ce groupe lorrain ne comprend que des productions de *terra nigra*. La pâte, généralement de couleur gris brun, parfois brillante, présente une texture très fine. Le quartz forme le dégraissant principal mais il est de taille si fine qu'il est difficile d'en évaluer la quantité. Quelques petites inclusions de magnétite figurent également parmi les éléments non plastiques.

- Groupe de pâtes lorrain 2 (LOR2).

Les inclusions sont identiques au groupe de pâtes précédent. Les inclusions de quartz fort abondantes présentent une taille légèrement supérieure à celles du groupe 1, mais toujours fines. Les cassures sont plus irrégulières et la matrice moins dense.

- Groupe de pâtes 1 (GP1).

Nous n'avons retrouvé que des exemplaires en *terra rubra* appartenant à ce groupe. La surface et la pâte sont brun rouge moyen à clair. La pâte semble relativement fine. Le dégraissant se compose d'inclusions de quartz de taille moyenne en présence clairsemée ; on évalue difficilement la quantité d'inclusions plus fines de quartz. De petites inclusions de calcite caractérisent la pâte ; leur répartition est hétérogène, elles occupent 5 à 7 % de certaines zones. On retrouve également quelques inclusions d'oxyde de fer.

Les importations champenoises sont avant tout représentées par des assiettes, aussi bien en *terra rubra* qu'en *terra nigra*. Quelques coupes et des pots en *terra rubra* enfumée (TR3), ainsi qu'un pot à col concave TN P51 viennent également de Champagne.

Le groupe lorrain 2 comporte des pots à lèvres obliques (TN P1 et P28) et des bouteilles. Ce groupe apparaît

12 Deru 1996. Deru 1994. Stead et Rigby 1989, p. 121-127.

13 Deru 1996. Deru et Feller 1992.

14 Reusch 1943. Thion et Verdel 1985.

précocement, alors que le groupe 1, représenté surtout par des pots à col concave TN P41, n'a été retrouvé qu'à partir de la phase 3 (horizon V).

Il est à noter que des groupes de pâtes ont été identifiés pour un seul type morphologique comme, par exemple, les bols-bobines (TN B41, pour ill. phase 2, 3064/.../3076, n^{os} 36-38) ou les *Grätenbechern* (TR/DR P23, pour ill. phase 2, 3064/.../3076, n^{os} 52-54). On a également retrouvé une assiette appartenant au groupe des pâtes du centre de la Gaule (TN-CG MENEZ 14).

Au niveau chronologique, nous pouvons analyser l'évolution des formes les plus abondantes du répertoire. A titre comparatif, nous recourons aux données quantitatives fournies par la sériation des tombes trévires et aux ensembles clos fouillés dans les agglomérations rurales de Dalheim et de Bliesbruck¹⁵.

La comparaison des Graphiques 2A et B met en lumière une grande cohérence dans l'évolution régionale du répertoire de la céramique belge. Une différence notable cependant émerge de la différence d'occupation entre les sites urbains et les nécropoles. En effet, il semble que, d'une part, des types apparaissent avec avance dans les tombes, mais cela peut être dû au mode de sériation par permutation matricielle et, d'autre part, ces types y disparaissent plus rapidement, grâce à une résidualité plus faible dans ce genre de dépôt.

Nous verrons plus tard l'augmentation relative des pots au détriment des assiettes. Pour l'heure, on remarque le passage d'une forme d'assiette à l'autre, de TN A1 à TN 42. Les formes TR/TN A5 et A18 sont les assiettes moulurées les plus fréquentes auxquelles on peut associer les formes TR/TN A7, A8, A9, A11, A14, A17, etc. La représentation des coupes montre l'antériorité des TR/TN C8 par rapport aux C13, mais également leur maintien jusqu'à la phase 3 (horizon V). Dès la première phase (horizon III), les pots à lèvre oblique

TN P1 surpassent les formes précoces TN/TR3 P6/7. Ils sont un marqueur de la première moitié du I^{er} s. pour toute la région mosellane et rhénane. Seuls les pots à col concave TN P41 et, dans une moindre mesure, les TN P28 et P54 les supplantent aux phases 4 et 5 (horizon VI).

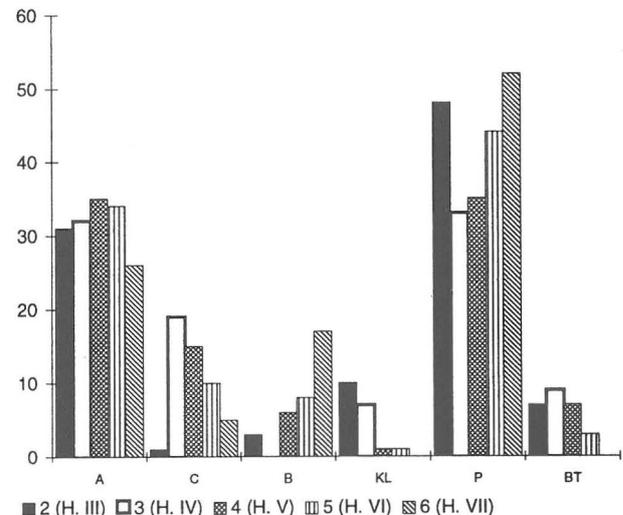
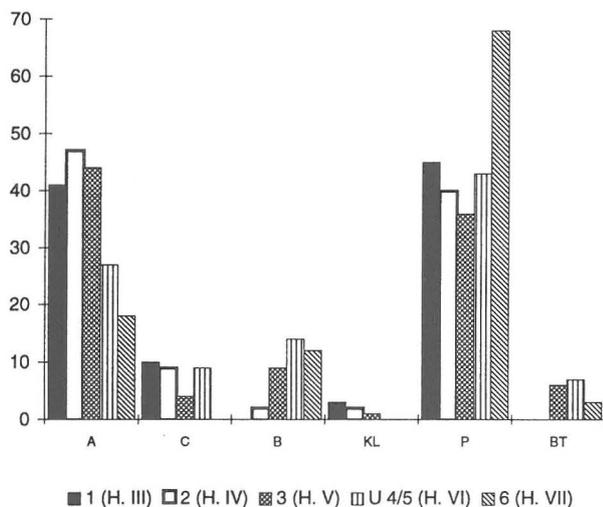
Du fait que la céramique belge forme tout au long du I^{er} s. la part la plus importante de la vaisselle de table, il convient également de l'examiner sous cet angle (Graphiques 3A et B)¹⁶.

Comme précédemment, nous pouvons directement comparer les qualités des groupes de formes sur les sites messins et dans les nécropoles trévires. La même équivalence se fait jour. Les assiettes et les coupes souffrent de la concurrence de la terre sigillée (cf. *supra*). Les bols qui, comme les assiettes, servent à la consommation individuelle des aliments, se multiplient. Les calices, dont la quantité fut toujours faible, disparaissent après l'horizon V. On les utilisait vraisemblablement comme cratères. La plupart des pots en céramique belge étaient en réalité des gobelets à boire. Leur augmentation relative dépend de la diminution des assiettes et résulte de la diffusion lente de la céramique engobée.

□ Matériel isolé (Fig. 4).

1. TN-CG MENEZ 14. Assiette dont moins de 10 % sont conservés ; Surf. lisse, brun-gris irrégulière ; pâte fine, grise à franges gris jaune présentant une cassure fine et comportant des petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, des paillettes de mica, de petites inclusions noires clairsemées, et de fins végétaux clairsemés ; diam. bord 260 (n^o inv. 1056-2).

2. *Atta* (?) ; J V / ATTAY sur TN A. Surf. noire à plus claire ; pâte fine, brun-jaune à franges grises présentant une cassure irrégulière à fine comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, de petites inclusions noires clairsemées et d'autres plus grosses. Estampille centrale ; fond décoré



Graphique 3 - Formes fondamentales de la céramique belge (TR/TN) par phases.
A. Sites du Pontiffroy (Metz). B. Nécropoles trévires.

15 Deru 1996. Metzler et Weiller 1977. Krier 1980. Petit 1988.

16 Deru 1996.

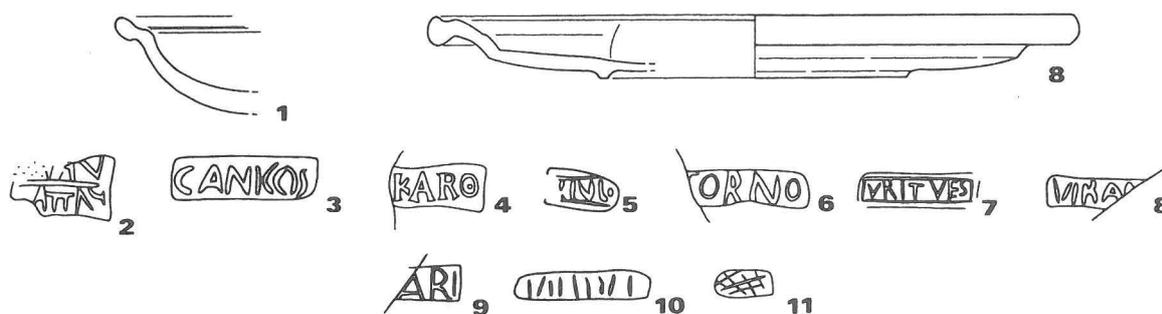


Figure 4 - Céramique belge. Mobilier isolé (céramique : éch. 1/3 ; estampille : éch. 1/1).

d'au moins une double bande guillochée ; contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V ; n° inv. 1279-16).

3. *Canicos* sur TN-CHAMP A. Estampille radiale et fond décoré d'au moins deux bandes guillochées. Contexte daté de la phase 3.2 (Horizon V ; n° inv. 3074-7).

L'estampille de *Canicos* est fréquente, aussi bien dans les régions mosellane et rhénane qu'insulaires (CIL XIII, 10010, 429-942). *Canicos* a vraisemblablement travaillé à Sept-Saulx.

4. *Cikaro*. JKARO sur TN-CHAMP A. Estampille radiale et fond décoré d'au moins deux bandes guillochées. Contexte daté de la phase 2 (Horizon IV ; n° inv. 3076-8).

Une estampille identique a été retrouvée à Coblenz, "Neuendorf".

5. *Ivljos* (?). IVL ou LVL sur TR C8. Estampille centrale et fond décoré d'une ligne incisée ; diam. fond 90 ; contexte daté de la phase 2 (Horizon IV ; n° inv. 3070-22).

6. *Tornos*. TORNO sur TN-CHAMP A. Estampille radiale et fond décoré d'au moins une ligne incisée et une bande mate ; contexte daté de la phase 2 (Horizon IV ; n° inv. 3070-15).

L'estampille de *Torno* ou *Tornos* a été également trouvée à Andernach, Nijmegen ("Kopsplateau"), Neuss, Colchester (phase 3), Trèves, Reims et Gondorf (CIL XIII, 10010, 1929). Les estampilles apposées sur des assiettes l'étaient soit sur des TN A1 (Neuss, Trèves), soit sur une TN A38 (Andernach).

7. *Uritues*. VRITVES sur TN A. Surf. noir gris ; pâte gris blanc. Estampille radiale et fond décoré d'au moins une ligne incisée ; contexte daté de la phase 4 (Horizon VI ; n° inv. 1174-1).

L'estampille d'*Uritues* est bien connue (CIL XIII, 10010, 2097). Plusieurs estampilles sur *terra nigra* trouvées dans l'atelier Saint-Rémi permettent d'identifier le centre de production.

8. *Virato*. VIRATO sur TR2-GP1 A5. Surf. brun rouge moyen ; pâte fine, orange rougeâtre ; estampille radiale et fond décoré d'au moins une ligne incisée ; diam. bord 250. Contexte daté de la phase 5 (Horizon VI ; n° inv. 2065-0).

L'estampille de *Virato* fut également retrouvée dans deux graphies différentes à Bingen, à Dalheim et à Trèves. L'estampille de Dalheim est identique à la nôtre.

9. JARI sur TN-CHAMP A. Surf. irrégulière gris noir à gris clair. Contexte daté de la phase 3.1 (Horizon V ; n° inv. 1226-0).

10. Estampille non littérale simple, composée de traits droits et courbes sur TN C8 ; surf. irrégulière gris noir ; pâte assez fine, gris jaune clair comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de rares petites inclusions noires. Estampille centrale ; fond décoré d'une ligne incisée ; diam. fond 53 ; contexte non daté (n° inv. 2097-0).

11. Estampille non littérale simple, composée de lignes droites obliques sur TR2-CHAMP C8 ; surf. orange brun ; pâte orange rouge foncé. Estampille centrale ; diam. fond 30 ; contexte daté de la phase 4 (Horizon VI ; n° inv. 1174-2).

d. La céramique dorée (DR).

Le volume de la céramique dorée est réduit et le répertoire de celle-ci comporte seulement des formes de la deuxième génération (*DOR* 2, 12, 14, 15, 19, 20 et 22)¹⁷. Cette catégorie de céramique n'apparaît qu'au cours de la phase 3 (Horizon V) et ne se multiplie qu'à la phase 6 (Horizons VII/VIII).

e. Les autres céramiques communes (CC, MO, RUB, RUA, DO, MD).

Ces céramiques n'ont pas fait l'objet de comptages, mais les ensembles isolés en comportaient un certain nombre d'exemplaires.

La céramique commune claire (CC) rassemble principalement des cruches à une ou deux anses ; un seul pot à miel fut isolé (phase 3.2, 3077, n° 24). Les formes les plus précoces (phases 2 et 3) sont celles à lèvre triangulaire à une (GOSE 360-4) ou deux anses (GOSE 395). On a rencontré peu d'exemplaires à bords cannelés GOSE 366-9. A la phase 6 apparaissent deux nouvelles formes, les GOSE 372 et 375. Les exemplaires GOSE 412 trouvés dans le contexte 1116 (phase 7) sont typiques du III^e s.

Les mortiers (MO) sont peu représentés au sein des contextes isolés. Trois contextes illustrent l'évolution de cette forme ; le contexte 1283 (phase 3) avec son mortier à lèvre en bandeau (n° 9), le contexte 1134 (phase 6) regroupant deux mortiers à collerette (n°s 24-25) et le contexte 1116 (phase 7) ayant livré un mortier dont le profil fut reconnu à Niederbieber. De manière hypothétique, deux autres formes ont été attribuées à

17 Deru 1994.

cette catégorie, sans qu'on puisse trancher sur leur fonction (phase 3.1, 1232, n° 16 ; phase 5, 1247, n° 20).

Pour les phases 5 et 6, on a pu caractériser le répertoire de la céramique rugueuse sombre (cuite en mode B, RUB). On trouve à cette période les marmites GOSE 530, 533 et surtout 531, les jattes GOSE 499-501 et 504 et le plat GOSE 472. De petits pots à lèvres moulurées complètent ce répertoire (phase 5, 1247, n°s 24-26 ; phase 6, 1134, n° 28). Un siècle plus tard (phase 7), on retrouve dans le contexte 1116, la batterie de cuisine commune sur le site de Niederbieber. Aussi bien les productions du I^{er} s. que celles du III^e s. semblent régionales¹⁸. La céramique rugueuse claire (cuite en mode A, RUA), ne compte qu'un exemplaire isolé (phase 6, 1134, n° 26).

Les *dolia* (DO) ont été retrouvés en faible quantité et ne présentent pas de particularités.

La céramique modelée (MD) isolée provient de contextes datés des phases 1 à 3.1. On retrouve des pâtes présentant de nombreuses inclusions de quartz et d'autres dégraissées à l'aide de coquilles pilées.

2. Catalogue par phases.

Le catalogue rassemble des données quantitatives, des descriptions de pâtes et des dessins. Les données quantitatives résultent du comptage du Nombre Minimum d'Individus sur base uniquement des bords. Elles ne concernent que les céramiques fines (TS, EN/MT, TR/TN, DR). Elles sont présentées par phases et par ensembles isolés. Tout le matériel représentatif appartenant à ces ensembles isolés a été dessiné et décrit.

a. Phase 1 (Horizon III).

La quantité de céramique pour cette période est faible. La terre sigillée provient exclusivement d'Italie et la céramique belge vient pour une bonne part de Champagne (Tableau 2).

□ PSC 1275 (phase 1) (Fig. 5).

1. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont 25 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte grise à franges gris blanc ; diam. bord 220 (n° inv. 1275-1).

2. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noire ; pâte gris clair à cœur gris ; diam. bord 250 (?) (n° inv. 1275-2).

3. TR1a-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée dont 10 % sont

Catég.-Gr.P.	Forme	Phase 1	1275	3083
TSI	Consp.12.1	1	1	
TSI	Consp.14.1	1		1
TSI	Consp.22.1	1		1
TN	A1	2	2	
TR1A	A2	7		1
TR	A5	2	2	
TN	A14/35	1		1
TN	C4	1		
TR	C4	1	1	
TR	C8	1	1	1
TR	KL20	1		1
TR	P	1		1
TN	P1	4	1	1
TR/DOR	P23	4	1	1
TN	P30	1		1
TN	P36/37	2	1	
TN	P39	1		
TOTAUX		32	10	10

Tableau 2 - Quantité (NMI) de la céramique fine de la phase 1 et des contextes de référence 1275 et 3083 (P = présence).

conservés ; surf. int. revêtue d'un engobe brun rouge moyen, surf. ext. jaune orange clair, lisse ; pâte orange jaune clair à cœur gris blanc ; diam. bord 285 (n° inv. 1275-3).

4. TR1a-CHAMP (?) A5. Assiette à paroi moulurée dont moins de 5 % sont conservés ; surf. int. revêtue d'un engobe rouge brun moyen, surf. ext. ocre brun clair, lisse ; pâte ocre brun moyen (n° inv. 1275-4).

5. TR1a-CHAMP C4. Coupe à lèvres en bourrelet, partiellement recuite, dont 20 % sont conservés ; surf. int. revêtue d'un engobe brun rouge moyen, surf. ext. brun orange clair, lisse, présentant des traces de tournassage ; pâte brun jaune ; diam. bord 160 (n° inv. 1275-5).

6. TR-CHAMP C8. Coupe à rebord vertical, recuite dont seuls des fragments de paroi sont conservés ; surf. irrégulière rouge clair à plus clair ; pâte irrégulière orange rougeâtre à plus clair (n° inv. 1275-9), non illustré.

7. TR/DR P23. *Grätenbecher* dont 10 % sont conservés ; surf. de la lèvre revêtue d'un engobe micacé orange foncé ; pâte blanchâtre comportant de petites inclusions de quartz en présence modérée et de grosses inclusions clairsemées d'oxyde de fer ; diam. bord 150 (n° inv. 1275-10), non illustré.

8. TN P36. Pot à lèvres oblique dont 15 % sont conservés ; surf. noir gris, lisse ; pâte hétérogène et grossière, brun jaune présentant une cassure irrégulière et comportant des inclusions de

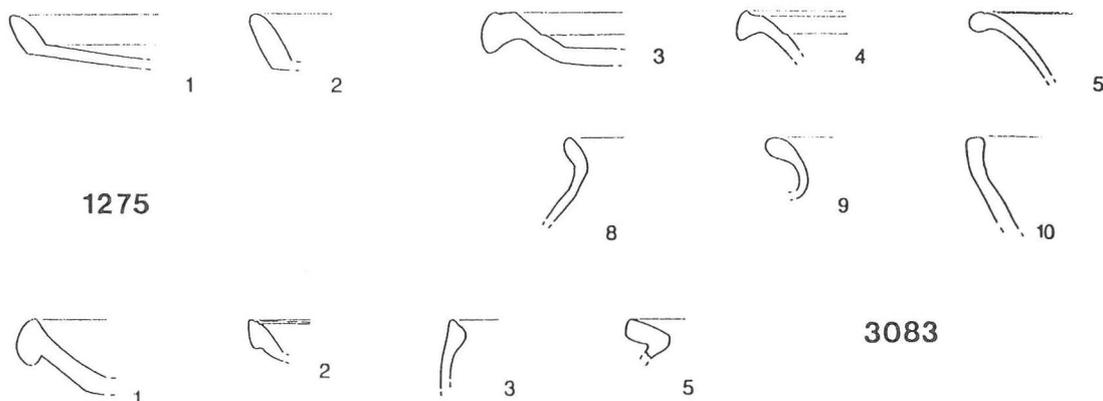


Figure 5 - Céramiques de la phase 1 et des contextes de référence 1275 et 3083 (éch. 1/3).

18 Rappelons que l'atelier messin de la Rue Mabilles a livré des marmites RUB GOSE 533. Thion et Verdel 1985.

quartz moyennes et modérées, des petites paillettes de mica, de grosses inclusions rouges clairsemées et quelques traces de végétaux ; diam. bord 130 (n° inv. 1275-6).

9. RUB GOSE 531. Marmite dont 15 % sont conservés ; surf. noir gris, rugueuse ; pâte présentant une cassure irrégulière à fine et comportant d'abondantes petites (et d'autres moyennes) inclusions de quartz ; diam. bord 170 (n° inv. 1275-7).

10. RUB/MD Jatte. Jatte à panse ronde et lèvres plate dont moins de 5 % sont conservés ; surf. noir d'aspect irrégulier ; traces de tournassage ; pâte noire comportant de petites inclusions de calcite (n° inv. 1275-8).

□ PJM 3083 (phase 1) (Fig. 5).

1. TR1a A2. Assiette à lèvre en bourrelet, recuite dont moins de 10 % sont conservés ; surf. int. revêtue d'un engobe orange rouge foncé ; pâte noir gris à franges ocre brun clair présentant une cassure irrégulière et comportant des inclusions moyennes (mais hétérogènes) et modérées de quartz (n° inv. 3083-4).

2. TN-CHAMP A14/35. Assiette à lèvre triangulaire dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris brun clair (n° inv. 3083-1).

3. TR1a KL20. Large bol dont 5 % sont conservés ; surf. int. revêtue d'un engobe brun rougeâtre moyen ; pâte orange foncé à cœur ocre brun foncé présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes petites (mais hétérogènes) inclusions de quartz et de grosses inclusions rouges clairsemées (n° inv. 3083-2).

4. TN P1/7. Pot à lèvre oblique dont moins de 10 % sont conservés ; surf. lisse, noire ; pâte brun gris vif à cœur gris vif présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de petites inclusions sombres clairsemées (n° inv. 3083-5), non illustré.

5. TR/DOR P23. *Grätenbecher* dont 5 % sont conservés ; la lèvre est revêtue d'un engobe micacé orange ; pâte blanche à cœur gris présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz, des grosses inclusions d'argillite grise clairsemées et de grosses inclusions noires clairsemées (n° inv. 3083-3), non illustré.

b. Phase 2 (Horizon IV).

La phase 2 se caractérise par l'apparition de terre sigillée provenant du sud de la Gaule. Les assiettes TN A1, celles à parois moulurées, TR/TN A4-18, et les pots à lèvre oblique, TN P1, dominent le répertoire de la céramique belge. Mais il convient de noter l'apparition des assiettes TN A39 et A41 (Tableau 3).

□ PJM 3064/3067/3068/3070/3076 (phase 2) (Fig. 6).

1. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont 10 % sont conservés ; surf. grise, avec des traces de tournassage sur la paroi ext. ; pâte gris clair ; diam. bord 250 (n° inv. 3070-1), non illustré.

2. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont moins de 5 % sont conservés ; surf. gris moyen ; pâte gris blanc (n° inv. 3076-7).

3. TN A1. Assiette à bord simple dont 5 % sont conservés ; surf. noir brun ; pâte brun gris présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes petites (mais hétérogènes) inclusions de quartz, de petites inclusions noires clairsemées et quelques gros fragments de roche (?) (n° inv. 3067-1).

4. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont 30 % sont conservés ; surf. irrégulièrement gris noir ; pâte gris blanc à cœur gris mat ; diam. bord 230 (n° inv. 3068-1).

5. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont 10 % sont conservés ; surf. gris noir ; pâte gris clair ; diam. bord 280 (?) (n° inv. 3070-3).

6. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont 5 % sont conservés ; surf. gris noir ; pâte gris blanc (n° inv. 3076-20).

7. TR1a-CHAMP A2. Assiette à lèvre en bourrelet conservée à 10 % ; surf. revêtue d'un engobe orange rouge foncé ; diam. bord 320 (n° inv. 3068-1).

8. TR1a-CHAMP A2. Assiette à lèvre en bourrelet conservée à moins de 10 % et partiellement recuite ; surf. revêtue d'un engobe orange rouge foncé (n° inv. 3068-2).

9. TR1a-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée, recuite (?) dont 10 % sont conservés ; surf. orange rouge à plus clair ; pâte orange moyen ; diam. bord 300 (n° inv. 3070-9).

10. TR1a-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée dont 10 % sont conservés ; surf. int. revêtue d'un engobe brun rougeâtre moyen, surf. ext. beige ; pâte beige ; diam. bord 230 (n° inv. 3076-4).

11. TR1a A5. Assiette à paroi moulurée, recuite et très corrodée (n° inv. 3070-16), non illustré.

12. TR1b-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée dont moins de 5 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe rouge clair ; pâte orange rougeâtre ; diam. bord 290 (?) (n° inv. 3076-2).

13. TN A5. Assiette à paroi moulurée dont 5 % sont conservés ; surf. noire ; pâte brun noir comportant d'abondantes inclusions moyennes de quartz et de petites inclusions noires clairsemées (n° inv. 3076-5).

14. TN (?) A5. Assiette à paroi moulurée, recuite, conservée à 7 % ; surf. irrégulière noire à gris clair brun ; pâte fine, gris brun clair à plus foncé comportant de petites inclusions de quartz modérées, de petites inclusions blanches clairsemées, de petits

Catég.-Gr.P.	Forme	Phase 2	3064/.../3076
TSI	Consp.14	P	P
TSI	Consp.20.1	1	1
TSI	Consp.22	2	2
TSI	Consp.31.1	2	2
TSI	Consp.R.5.1	1	1
TS-SG	DRAG.18	2	1
TS-SG	DRAG.24/25	1	1
TN	A1	12	11
TR1A	A2	4	4
TR/TN	A4	1	1
TN	A5	1	1
TR	A5	3	3
TR1A	A5	4	4
TR1B	A5	1	1
TR2	A5	3	3
TR2	A6	1	1
TN	A7	1	1
TR1B	A7	1	1
TR1A	A8	1	1
TN	A11	1	1
TR2	A17	1	1
TR/TN	A18	1	1
TR1B	A18	1	1
TR2	A18	1	1
TN	A39	1	1
TN	A41	4	4
TR	C2	1	1
TR?	C4	1	1
TN	C8	3	3
TR	C8	2	2
TR1B	C8	1	1
TN	B41	2	2
TR	KL19	1	1
TR	KL21	1	1
TN	P1	27	23
TR/DOR	P23	3	2
TN	P25	1	1
TR	P29	2	2
TR3	P29	1	1
TN	P35	1	1
TN	P37	1	1
TN	P39	1	1
TOTAL		101	94

Tableau 3 - Quantité (NMI) de la céramique fine de la phase 2 et du contexte de référence 3064/3067/3068/3070/3076 (P = présence).

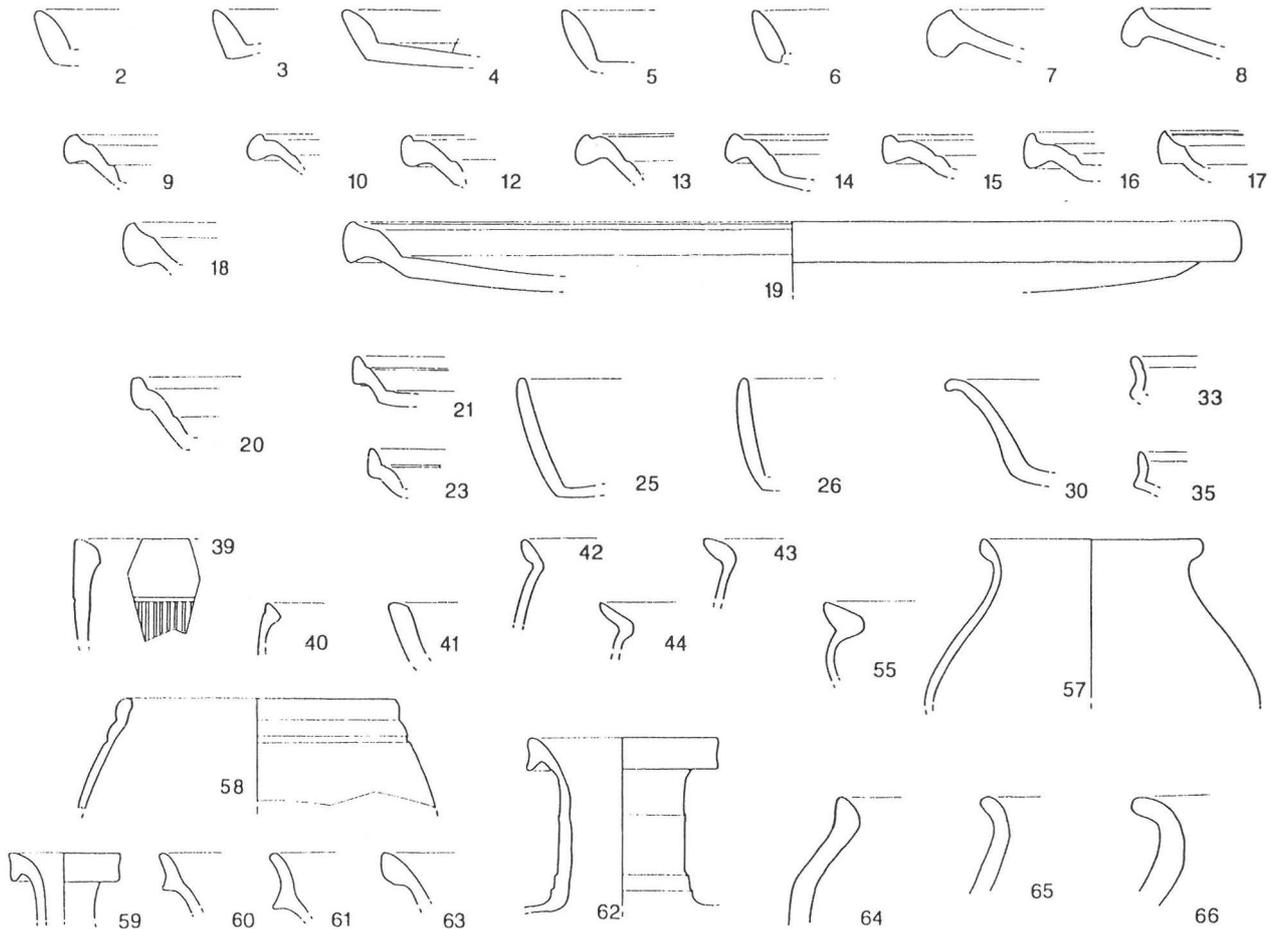


Figure 6 - Céramiques de la phase 2 et du contexte de référence 3064/.../3076 (éch. 1/3).

grains d'oxyde de fer noir ou rouge clairsemés et quelques paillettes de mica ; diam. max. 240 (n° inv. 3076-8).

15. TR/TN-CHAMP (?) A5. Assiette à paroi moulurée, recuite dont 5 % sont conservés (n° inv. 3070-6).

16. TR2-CHAMP A6. Assiette à paroi moulurée dont 10 % sont conservés ; surf. orange rougeâtre, douce ; pâte orange moyen ; diam. bord 230 (n° inv. 3076-3).

17. TR1b-CHAMP A7. Assiette à paroi moulurée, recuite dont moins de 5 % sont conservés (n° inv. 3070-7).

18. TN-CHAMP A7. Assiette à paroi moulurée, dont 5 % sont conservés ; surf. gris foncé ; pâte gris mat (n° inv. 3076-6).

19. TR1a-CHAMP A8. Assiette à paroi moulurée dont 20 % sont conservés ; surf. int. revêtue d'un engobe orange rougeâtre vif, surf. ext. chrome moyen ; pâte blanc jaune à franges plus orangées ; diam. bord 390 (n° inv. 3076-1).

20. TN-CHAMP A11. Assiette à paroi moulurée dont 5 % sont conservés ; surf. noire, lisse ; pâte gris brun clair (n° inv. 3070-2).

21. TR2-CHAMP A17. Assiette conservée à 7 % ; surf. orange rouge foncé ; pâte orange rouge ; diam. max. 160 (n° inv. 3064-1).

22. TR1b-CHAMP A18. Assiette à rebord vertical dont 5 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe brun rougeâtre moyen ; pâte orange rougeâtre (n° inv. 3076-0), non illustré.

23. TR2 A18. Assiette à rebord vertical, corrodée dont 5 % sont conservés ; surf. brun rouge, lisse ; pâte orange rougeâtre présentant une cassure irrégulière comportant des inclusions moyennes et modérées de quartz et quelques inclusions d'hématite de petite et de grosse tailles ; diam. bord 150 (n° inv. 3064-2).

24. TR/TN A18. Assiette à rebord vertical, recuite et dont 10 % sont conservés ; pâte blanchâtre présentant une cassure irrégulière comportant des inclusions moyennes et modérées de

quartz ; diam. bord 170 (n° inv. 3070-17), non illustré.

25. TN-CHAMP A41. Assiette à paroi convexe dont 15 % sont conservés ; surf. gris foncé, avec des traces de tournassage sur la paroi ext. ; pâte gris clair (n° inv. 3070-4).

26. TN-CHAMP (?) A41. Assiette à paroi convexe dont 15 % sont conservés ; surf. noire ; pâte gris brun clair ; diam. bord 200 (n° inv. 3070-5).

29. TR1b-CHAMP C2. Coupe campaniforme conservée à 5 % ; surf. revêtue d'un engobe brun rougeâtre moyen ; pâte brun orange clair (n° inv. 3068-3), non illustré.

30. TR/TN C4. Coupe à lèvres en bourrelet totalement recuite dont 15 % sont conservés ; diam. bord 150 (n° inv. 3068-0).

31. TR1b-CHAMP C8. Coupe à rebord vertical, recuite dont moins de 10 % sont conservés (n° inv. 3076-18), non illustré.

33. TN-CHAMP C8. Coupe à rebord vertical dont 25 % sont conservés ; surf. noire ; pâte gris jaune ; diam. bord 140 (n° inv. 3070-2=19).

34. TN C8. Coupe à rebord vertical dont seuls des fragments de paroi sont conservés ; surf. gris noir ; pâte gris clair présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes (?) petites inclusions de quartz, des inclusions brunes, dures, moyennes et clairsemées, des inclusions noires moyennes clairsemées et d'autres blanches friables (n° inv. 3076-17), non illustré.

35. TN C8. Coupe à rebord vertical conservée à 10 % ; surf. noire ; pâte gris moyen présentant une cassure irrégulière à fine et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz et des traces de végétaux clairsemées ; diam. max. 140 (n° inv. 3070-1=18).

36. TN B41. Bol bobine conservé à moins de 5 % ; surf. noire, douce ; pâte assez grossière, présentant une cassure irrégulière

et comportant de petites inclusions de quartz modérées et des paillettes de mica clairsemées, des inclusions rouges et noires et des traces de matière organique (n° inv. 3076-21), non illustré.

37. TN B41. Bol bobine dont moins de 5 % sont conservés ; surf. noire, douce ; pâte brun gris, identique au n° 36 (n° inv. 3076-19), non illustré.

38. TN B41. Bol bobine dont moins de 5 % sont conservés ; surf. noire, douce ; pâte brun gris, identique au n° 36 ; diam. fond 180 (n° inv. 3076-20), non illustré.

39. TR/CC1 KL19. Bol à métopes dont 5 % sont conservés ; surf. int. sans engobe, brun gris vif, surf. ext. revêtue d'un engobe blanc et décorée d'incisions laissant apparaître la couleur de la pâte ; pâte gris clair à orange rouge foncé présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, des inclusions d'oxyde de fer moyennes et modérées et quelques traces de végétaux (n° inv. 3070-21).

40. TR1a KL21. Large bol conservé à 5 % ; surf. ext. revêtue d'un engobe orange rouge foncé, surf. int. brun jaune clair ; pâte orange foncé comportant un abondant dégraissant de fin quartz, de petites inclusions d'oxyde de fer clairsemées, de grosses inclusions blanches friables et quelques petites paillettes de mica (n° inv. 3067-5).

41. TR2 KL(?). Large bol (?) dont 5 % sont conservés ; surf. brun jaune moyen ; pâte orange rougeâtre présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes petites (et moyennes) inclusions de quartz, de grosses inclusions rouges clairsemées et des petites vacuoles (n° inv. 3064-3).

42. TN/TR3 P1. Pot à lèvres oblique, recuit (?) dont 20 % sont conservés ; surf. brun gris ; pâte brun foncé à cœur gris comportant d'abondantes petites inclusions de quartz et de grosses inclusions clairsemées d'oxyde de fer ; diam. bord 100 (n° inv. 3068-0).

43. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique dont 20 % sont conservés ; surf. grise ; pâte gris foncé ; diam. bord 120 (n° inv. 3067-2).

44. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique dont 20 % sont conservés ; surf. ext. noire, surf. int. gris brun, lisse ; pâte noir brun ; diam. bord 110 (n° inv. 3070-0), non illustré.

45. TN-LOR2 (?) P1. Pot à lèvres oblique recuit dont 35 % sont conservés ; diam. bord 110 (n° inv. 3070-0), non illustré.

46. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique dont 10 % sont conservés ; surf. gris noir ; pâte grise ; diam. bord 160 (n° inv. 3064-4), non illustré.

47. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique dont 20 % sont conservés ; surf. gris noir décorée de petits chevrons estampés à la molette ; pâte gris foncé ; diam. bord 160 (n° inv. 3070), non illustré.

48. TN/TR3 P1. Pot à lèvres oblique recuit (n° inv. 3067-4), non illustré.

49. TN-LOR1 P1. Pot à lèvres oblique dont moins de 10 % sont conservés ; surf. gris noir ; pâte brun jaune à gris noir (n° inv. 3076-15), non illustré.

50. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique recuit dont 20 % sont conservés ; surf. brun à noir ; pâte gris foncé présentant une cassure fine ; diam. bord 110 (n° inv. 3070-11).

51. TN-LOR1/2 P1. Pot à lèvres oblique dont moins de 10 % sont conservés ; surf. gris noir ; pâte gris noir (n° inv. 3076-16), non illustré.

52. TR/DR P23. *Grätenbecher* dont 15 % sont conservés ; lèvres revêtue d'un engobe micacé ; pâte blanche comportant de petites inclusions de quartz en présence modérée et de petites inclusions rouges clairsemées ; diam. bord 70 (n° inv. 3073-0) non illustré.

53. TR/DR P23. *Grätenbecher* dont 30 % sont conservés ; surf. et pâte blanchâtres comportant des inclusions de quartz, de grosses inclusions clairsemées d'argilite orange et de petites inclusions rouges clairsemées ; diam. bord 130 (n° inv. 3070-20b), non illustré.

54. TR/DR P23. *Grätenbecher* dont seuls des fragments de paroi sont conservés ; surf. blanchâtre, décorée d'aiguilles de barbotine ; pâte blanchâtre comportant d'abondantes petites inclusions de quartz et des inclusions rouges moyennes et clairsemées (n° inv. 3070-20a), non illustré.

55. TR3-CHAMP P29. Pot cintré dont moins de 10 % sont conservés ; surf. ext. noir brun, lisse ; pâte orange rougeâtre ; diam. bord 190 (n° inv. 3076-9).

57. TN P35. Pot à col concave et lèvres épaissies dont 30 % sont conservés ; surf. noir gris, lisse ; pâte fine, brun jaune foncé, présentant une cassure irrégulière à fine et comportant des inclusions de quartz moyennes et clairsemées et de petites inclusions de végétaux ; diam. bord 94 (n° inv. 3070-10).

58. TN P. Pot conservé à 20 % ; surf. noir gris, lisse ; pâte gris foncé présentant une cassure fine et comportant de fines inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, quelques paillettes de mica et de rares inclusions blanches tendres ; diam. bord 110 (n° inv. 3070).

59. CC GOSE 360. Cruche dont le bord est complètement conservé ; surf. revêtue d'un engobe blanc, lisse ; pâte brun jaune vif présentant une cassure fine comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et quelques paillettes de mica (?) ; diam. bord 46 (n° inv. 3076-12).

60. CC GOSE 361-363. Cruche dont 10 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe blanc, lisse ; pâte brun orange vif présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et des grosses inclusions clairsemées d'hématite ; diam. bord 75 (?) (n° inv. 3070-12).

61. CC GOSE 361-363. Cruche dont 10 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe blanc, rugueuse ; pâte noir brun à franges brun jaune présentant une cassure fine et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz et de petites inclusions clairsemées d'oxyde de fer ; diam. bord 90 (n° inv. 3070-13).

62. CC GOSE 395. Cruche conservée à 40 % ; surf. blanchâtre, lisse ; pâte gris brun clair présentant une cassure fine et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz et de rares petites inclusions noires ; diam. bord 74 (n° inv. 3076-13).

63. CC GOSE 399/402. Cruche dont 15 % sont conservés ; surf. ocre brun clair, rugueuse ; pâte ocre brun clair présentant une cassure fine et comportant de grosses (mais hétérogènes) inclusions de quartz modérées et des petites inclusions noires clairsemées, et quelques autres fines grises et allongées ; diam. bord 90 (n° inv. 3070-14).

64. MD Pot. Pot globulaire à lèvres verticale dont 10 % sont conservés ; surf. noir d'aspect irrégulier, traces de lissage ; pâte noire comportant des inclusions fines et moyennes, en quantité modérée, de coquilles pilées (n° inv. 3070-24).

65. MD Pot. Pot à col concave dont 10 % sont conservés ; surf. noir gris d'aspect irrégulier ; traces de lissage ; pâte brune comportant des inclusions de quartz de grosseur moyenne (n° inv. 3070-22).

66. MD Pot. Pot à col concave dont moins de 5 % sont conservés ; surf. ext. noire et int. gris ; pâte à cœur noir et franges grises comportant de petites inclusions de quartz (n° inv. 3070-23).

c. Phase 3 (Horizon V).

La terre sigillée de type italique figure maintenant dans le matériel résiduel ; les productions du sud de la Gaule les dominent largement. Les assiettes TN A39 et A41 se multiplient au détriment des assiettes à paroi moulurée. Des formes récentes de pots, en particulier ceux à col concave TN P41-43, font leur apparition (Tableau 4).

Phase 3.1.

□ 1232 (phase 3, 1) (Fig. 7).

1. TR1a-CHAMP (?) A15/37. Assiette à pincement interne dont 5 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe int. brun rouge moyen, ext. plus vif, lisse avec des larges traces de tournassage ; pâte orange rouge foncé (n° inv. 1232-2).

2. TN A41. Assiette à paroi convexe dont 15 % sont conservés ; surf. noire, lisse ; pâte fine, brun jaune présentant une cassure irrégulière à fine comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de petites inclusions noires clairsemées et d'autres rouges de taille moyenne ; diam. bord 240 (n° inv. 1232-4).

Catég.-Gr.P.	Forme	Phase 3	Phase 3.1			Phase 3.2		
			1232	1267	1283	1279	3069	3073-5/3077
TSI	Consp. 12	4				1		1
TSI	Consp. 14	2		1				
TSI	Consp. 15.1	1		1				
TSI	Consp. 18.2	2			1			
TSI	Consp. 19	2	1				1	
TSI	Consp. 22	P					P	
TSI	Consp. 26.1	1	1					
TSI	Consp. 31.1	2						
TSI	Consp. 33.1	2	1			12		
TS-SG	DRAG. 15	13				3		
TS-SG	DRAG.17	6				5		
TS-SG	DRAG.18	8			1	4		1
TS-SG	DRAG.24/25	9				5		
TS-SG	DRAG.27	6				2		
TS-SG	DRAG.29	2						
TS-SG	RITT.1	1				1		
TS-SG	RITT.12	2				2		
TS-SG	RITT.9	2				1		
EN-SG	STUART 16	1						
TN	A1	7				1		4
TR1a	A2	2		2				2
TN	A5	10				2	3	2
TR	A5	2						3
TR1A?	A5	3						
TR2	A5	2						
TN	A7	1						
TN	A9 1	1						
TR	A10	1						1
TR	A15/37	1	1					
TN	A18	3				1		
TR1b	A18	1						1
TR2	A18	1				3		
TN	A28	1		1				
TN	A31	1						1
TN	A34	1						
TN	A38	6						5
TN	A39	13				2	1	8
TR	A39	1						
TN	A41	22	1		1	5		6
TN	A54	1	1					
TN	C8	6						4
TR	C8	2	1					
TR2	C13	1				1		
TN	B41	16		1		3	2	4
TN	B43	1			1			
TR1	KL1	1						
TN	P	1						
TN	P1	41		7	2	1	3	14
TR	P5	1						
TR3	P6	1						
TR1	P6	1						
TR/DOR	P23	2					2	3
TN	P28	4		1	1	2		
TR3	P29	2						2
TR1a	P29 (?)	1		1				
TR3	P30	2						
TR3	P32	1						
TN	P35	1						1
TN	P40	1				1		
TN	P41	1						
TN	P42	1						
TN	P43	2				1		
TN	P58	1				1		
TN	P62	1						
TN	BT	3	1		1			
TN	BT1	7				1		2
TN	BT3	1						1
DR	DOR 2, 15	2			1			1
TOTAL		252	8	16	8	61	12	67

Tableau 4 - Quantité (NMI) de la céramique fine des phases 3,1 et 3,2 et des contextes de référence 1232, 1267, 1283,1279, 3069, 3073-5/3077 (P = présence).

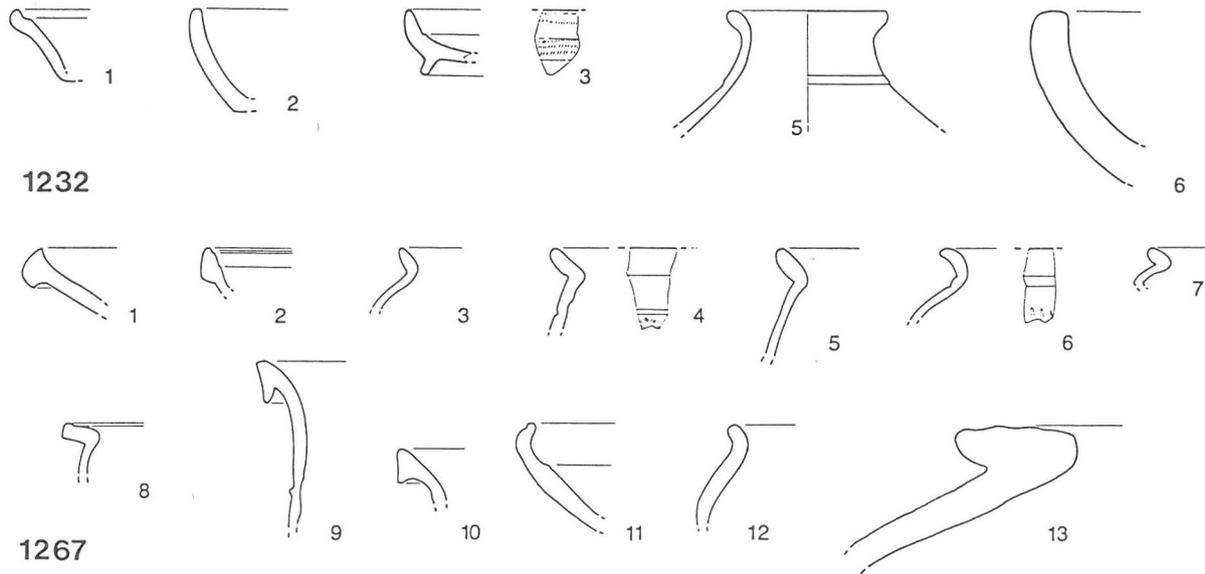


Figure 7 - Céramiques de la phase 3,1 et des contextes de référence 1232, 1267 (éch. 1/3).

3. TN-CHAMP A54. Assiette dont moins de 10 % sont conservés ; surf. gris noir, lisse, décorée au-dessus de la collerette de deux bandes de guillochis estampés ; pâte gris blanc ; diam. bord 190 (n° inv. 1232-1).

4. TR2-GP1 C8. Coupe à rebord vertical dont 5 % sont conservés ; surf. brun rougeâtre moyen ; pâte brun rougeâtre moyen (n° inv. 1232-6), non illustré.

5. TN-LOR2 BT3. Bouteille dont 45 % sont conservés ; surf. noir gris ; diam. bord 64 (n° inv. 1232-3).

6. MO (?) Indét. Mortier dont 10 % sont conservés ; surf. brun orange clair, rugueuse avec de nombreuses vacuoles en surface ; pâte brun rouge moyen présentant une cassure irrégulière et comportant de grosses (mais hétérogènes !) inclusions de quartz clairsemées et de grosses inclusions modérées probablement de foraminifères ; diam. bord 255 (n° inv. 1232-5).

□ 1267 (phase 3,1) (Fig. 7).

1. TR1a-CHAMP A2. Assiette à lèvres en bourrelet, recuite et dont 5 % sont conservés (n° inv. 1267-1).

2. TN-CHAMP A28. Assiette dont 5 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris clair (n° inv. 1267-2).

3. TN P1. Pot à lèvres oblique recuit et dont moins de 10 % sont conservés (n° inv. 1267-10).

4. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique dont 10 % sont conservés ; surf. décorée de casiers hachurés estampés à la molette ; pâte brun gris ; diam. bord 130 (n° inv. 1267-3).

5. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique dont 20 % sont conservés ; surf. noire ; pâte noir gris ; diam. bord 140 (n° inv. 1267-4).

6. TN-LOR2 P28. Pot à lèvres oblique conservé à 70 % ; surf. ext. noir gris, int. gris brun ; pâte gris foncé (n° inv. 1267-6).

7. TR1a P. Pot dont moins de 5 % sont conservés ; surf. altérée rouge ; pâte brun jaune à plus clair présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, des paillettes de mica clairsemées, des inclusions rouges clairsemées et quelques gros grains d'argilite (n° inv. 1267-5).

8. DR DOR 2, 15. Bol dont moins de 10 % sont conservés ; surf. corrodée, rugueuse ; pâte très fine, ocre brun moyen comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de rares petites inclusions rouges ; diam. bord 170 (?) (n° inv. 1267-7).

9. CC GOSE 395. Cruche à deux anses dont 55 % sont conservés ; surf. ext. gris brun, int. revêtue d'un engobe brun moyen, lisse ; pâte fine et homogène, gris brun présentant une cassure fine et comportant d'abondantes (?) petites inclusions de quartz et de rares petites inclusions de magnétite ; diam. bord 55

(n° inv. 1267-8).

10. CC GOSE 395. Cruche à deux anses dont 15 % sont conservés ; surf. jaune chrome clair, rugueuse ; pâte jaune chrome présentant une cassure fine et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz et des inclusions moyennes et clairsemées d'hématite ; diam. bord 90 (n° inv. 1267-9).

11. MD JATTE. Jatte à panse ronde et lèvres verticale dont moins de 5 % sont conservés ; surf. noire portant des traces de lissage ; pâte gris noir comportant de petites inclusions noires (n° inv. 1267-12).

12. MD Pot. Pot à col concave dont moins de 20 % sont conservés ; surf. ext. noire portant des traces de lissage ; surf. int. légèrement granuleuse ; pâte noire à franges brunes comportant des inclusions de quartz (n° inv. 1267-13).

13. DO. *Dolium* dont 5 % sont conservés ; surf. irrégulière gris brun ; la lèvre est revêtue d'un revêtement noir brun à noir brillant ; surf. rugueuse avec des traces de peignage ; pâte noire à franges gris brun présentant une cassure irrégulière comportant d'abondantes inclusions moyennes (mais hétérogènes) de quartz et des inclusions de carbonate, de roches gris noir et de petites inclusions noires (n° inv. 1267-11).

□ 1283 (phase 3,1) (Fig. 8).

1. TN-CHAMP A41. Assiette à paroi convexe dont 5 % sont conservés ; surf. noire ; pâte gris clair (n° inv. 1283-10).

2. TN B41. Bol bobine dont 10 % de la carène inférieure sont conservés ; surf. noire, lisse ; pâte non dense, grise présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz abondantes (?) et des grains sombres d'argilite (?) de taille moyenne et en présence clairsemée ; diam. fond 170 (n° inv. 1283-13).

3. TN B43. Bol bobine dont 15 % sont conservés ; surf. noire, lisse ; pâte non dense, brun gris présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz et des petites inclusions rouges clairsemées ; diam. bord 200 (n° inv. 1283-12a).

4. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique dont 20 % sont conservés ; surf. grise, lisse, décorée de chevrons estampés à la molette ; pâte brun gris moyen ; diam. bord 210 (n° inv. 1283-8).

5. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique dont 35 % sont conservés ; surf. noire à gris brun, décorée de chevrons estampés à la molette ; pâte gris vif présentant une cassure irrégulière ; diam. bord 180 (n° inv. 1283-9).

6. TN-LOR2 P28. Pot à lèvres oblique dont 15 % sont conservés ; surf. gris noir, légèrement rugueuse et décorée de lignes lissées verticales ; pâte gris noir ; diam. bord 120 (n° inv. 1283-6).

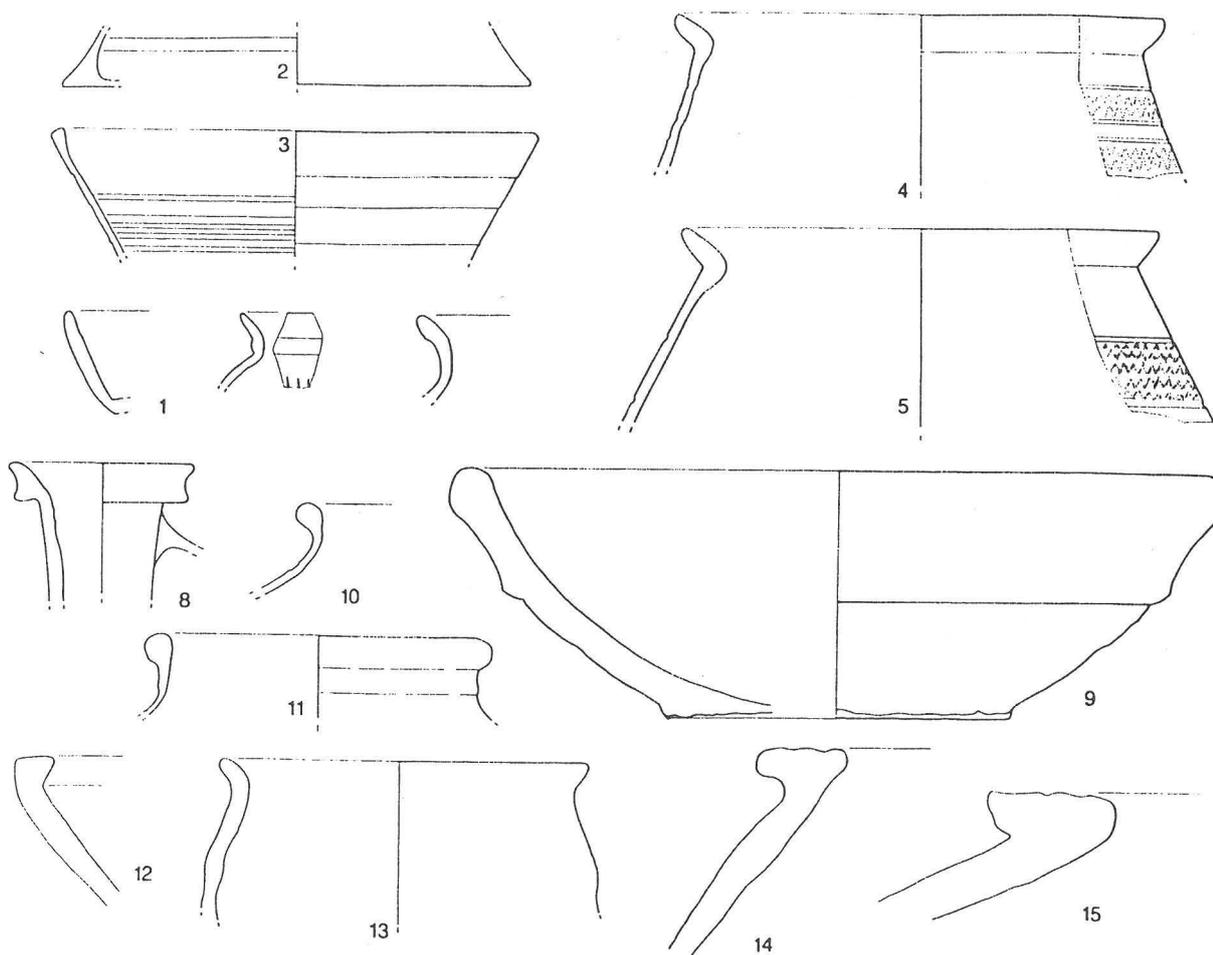


Figure 8 - Céramiques de la phase 3,1 et des contextes de référence 1283 (éch. 1/3).

7. TN-LOR2 BT1. Bouteille dont 10 % sont conservés ; surf. gris noir ; pâte noir gris présentant une cassure irrégulière ; diam. bord 90 (n° inv. 1283-7).

8. CC GOSE 361. Cruche conservée à 40 % ; surf. revêtue d'un engobe blanc ; pâte noir brun à franges rouge orange foncé présentant une cassure fine et comportant de grosses inclusions clairsemées de quartz, de rares petites inclusions noires et d'autres rouges de taille moyenne ; diam. bord 74 (n° inv. 1283-14).

9. MO GOSE 450. Mortier à bord en bandeau dont 20 % sont conservés ; surf. jaune chrome, rugueuse ; pâte ocre brun clair à franges jaune chrome présentant une cassure fine et comportant des inclusions moyennes et clairsemées de quartz, des petites paillettes de mica, des inclusions blanches friables de taille moyenne et des petites inclusions rouges clairsemées ; ht. 92 ; diam. bord 275 (n° inv. 1283-1).

10. RUB GOSE 530 (?). Marmite dont 30 % sont conservés ; surf. noire, lissée irrégulièrement ; pâte présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de grosses inclusions de quartz modérées, des inclusions clairsemées de magnétite et quelques paillettes de mica ; diam. bord 160 (n° inv. 1283-4).

11. RUB indé. Pot dont le bord est complètement conservé ; surf. gris brun avec des traces d'enfumage superficiel ; pâte gris brun présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz et de petits grains d'oxyde de fer noir rouge clairsemés ; diam. bord 140 (n° inv. 1283-5).

12. MD Jatte. Jatte à panse ronde et lèvres en bourrelet interne dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noire d'aspect irrégulier, traces de lissage ; pâte gris comportant d'abondantes petites inclusions de coquilles pilées (n° inv. 1283-16).

13. MD Pot. Pot à col concave ; surf. noire à l'aspect irrégulier, traces de lissage ; pâte noire à franges brunes comportant

d'abondantes inclusions de quartz et quelques grains de chamotte (n° inv. 1283-15).

14. DO. *Dolium* dont 5 % sont conservés ; surf. irrégulière brun gris, rugueuse ; pâte brun orange à cœur brun gris présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes inclusions de quartz moyennes, des inclusions de carbonate, de roche gris noir (n° inv. 1283-2).

15. DO. *Dolium* dont 5 % sont conservés ; surf. jaune chrome, rugueuse, la lèvre a une couverture noire ; pâte jaune chrome à cœur gris mat présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz, quelques inclusions rouges moyennes et d'autres noires (n° inv. 1283-3).

Phase 3.2.

□ 3069 (phase 3.2) (Fig. 9).

1. TN-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée dont 10 % sont conservés ; surf. irrégulièrement noire à grise, avec des traces de tournassage sur la paroi extérieure ; pâte gris blanc ; diam. bord 300 (n° inv. 3069-9).

2. TN-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée dont 5 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris brun clair présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de petites inclusions noires clairsemées (n° inv. 3069-10).

3. TN-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée, recuite dont moins de 5 % sont conservés (n° inv. 3069-11).

4. TN B14. Bol caréné dont moins de 5 % sont conservés ; surf. noire, lisse ; pâte gris jaune présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz modérées (?), de grosses inclusions noires clairsemées, des grosses jaunes et des grosses blanches (n° inv. 3069-23), non illustré.

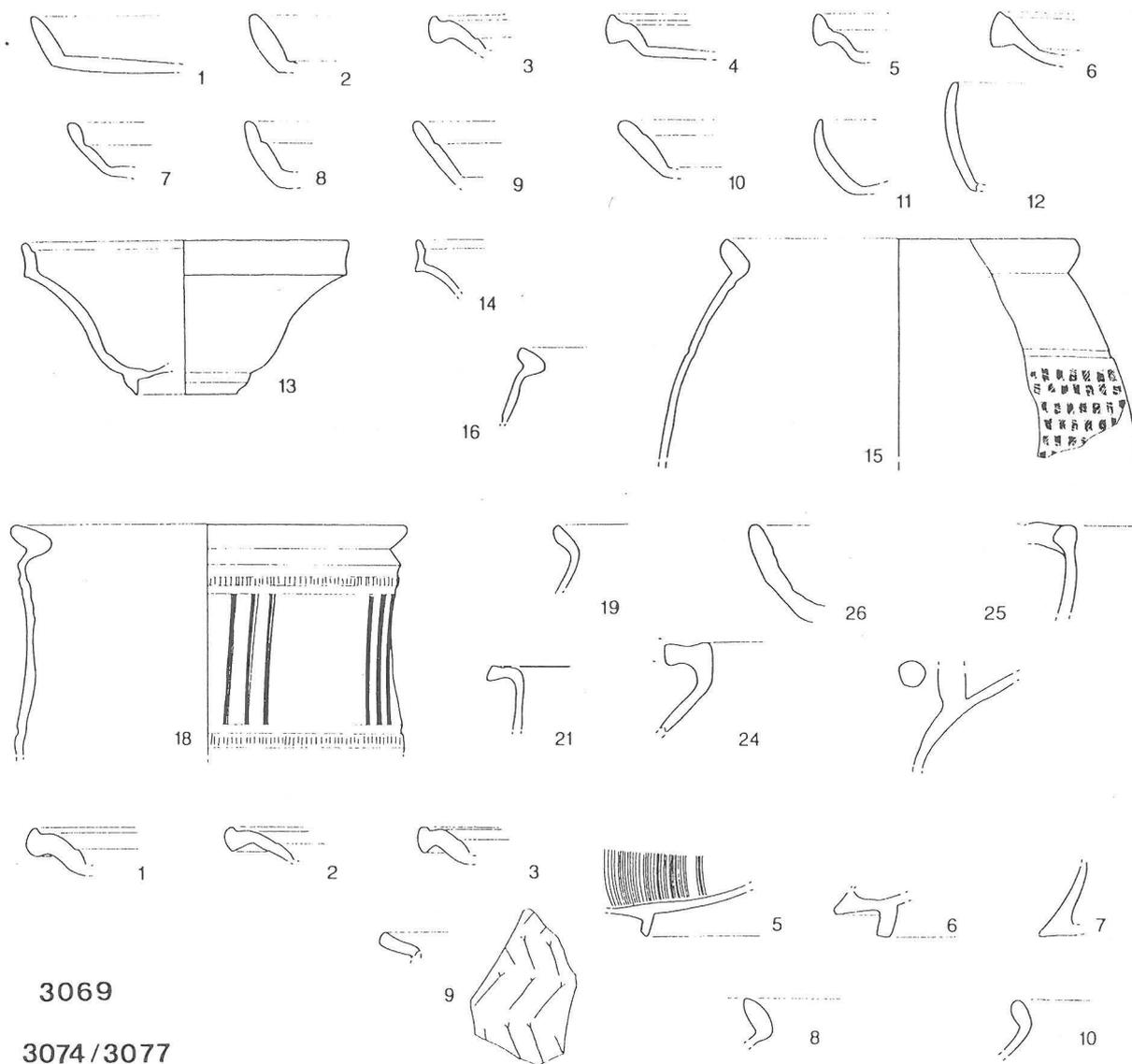


Figure 9 - Céramiques de la phase 3,2 et du contexte de référence 3069, 3074/3077 (éch. 1/3).

5. B41 TN. Bol bobine dont 15 % du fond sont conservés ; surf. noire, douce ; pâte fine, gris vif présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de petites inclusions abondantes de quartz, des paillettes de mica clairsemées et des traces d'altérations brunes clairsemées ; diam. fond 140 (n° inv. 3069-12).

6. B41 TN. Bol bobine dont moins de 10 % du fond sont conservés ; surf. noire, douce ; pâte brun gris vif comportant des inclusions de quartz, des paillettes de mica, des inclusions rouges et des traces d'altérations brunâtres (n° inv. 3069-14).

7. B41 TN. Bol bobine dont seuls des fragments de paroi sont conservés ; surf. noire, douce ; pâte brun jaune présentant une cassure irrégulière et comportant en abondance de petites inclusions de quartz avec de rares grosses inclusions rouges, et d'autres petites noires en présence clairsemée (n° inv. 3069-13).

8. TN P1. Pot à lèvres oblique dont 15 % sont conservés ; surf. noir brun ; pâte gris foncé présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, de petites inclusions noires clairsemées et quelques traces de végétaux (n° inv. 3069-18).

9. TR/DR P23. *Grätenbecher* dont 10 % sont conservés ; surf. blanchâtre, la lèvre est revêtue d'un engobe micacé ; pâte blanchâtre comportant de petites inclusions de quartz modérées et de petites inclusions rouges clairsemées ; diam. bord 140

(n° inv. 3069-20).

10. RUB GOSE 533. Marmite dont 5 % sont conservés ; surf. ext. brun noir, surf. int. brun jaune foncé ; pâte brun jaune foncé présentant une cassure irrégulière à fine et comportant des inclusions moyennes de quartz en présence modérée, des inclusions d'oxyde de fer moyennes et clairsemées et quelques petits carbonates (coquillages ?) (n° inv. 3069-19).

☐ 3074/3077 (phase 3,2) (Fig. 9).

1. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont 15 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris clair ; diam. bord 260 (n° inv. 3077-5).

2. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont moins de 10 % sont conservés ; surf. grise ; pâte gris blanc ; diam. bord 310 (?) (n° inv. 3077-6).

3. TR1b-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée conservée à moins de 5 % ; surf. revêtue d'un engobe qui a recuit ; pâte orange rouge foncé (n° inv. 3077-14).

4. TR A10. Assiette recuite dont 10 % sont conservés ; surf. brun rouge clair ; pâte orange rougeâtre présentant une cassure fine et comportant de petites inclusions de quartz clairsemées, de petites inclusions blanches clairsemées, de moyennes inclusions d'oxyde de fer clairsemées et quelques petits carbonates (coquillages ?) ; diam. bord 200 (n° inv. 3077-4).

5. TR1b A18. Assiette à rebord vertical, recuite dont moins de 10 % sont conservés ; diam. bord 150 (n° inv. 3077-2).

6. TN-CHAMP A34. Assiette dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris clair ; diam. bord 280 (?) (n° inv. 3077-3).

7. TN-CHAMP A38. Assiette à pincement interne dont 5 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris blanc (n° inv. 3074-3).

8. TN-CHAMP A38. Assiette à pincement interne dont 5 % sont conservés ; surf. grise ; pâte gris blanc (n° inv. 3074-4).

9. TN-CHAMP A38. Assiette à pincement interne dont 45 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris blanc ; diam. bord 220 (n° inv. 3077-7).

10. TN-CHAMP A38. Assiette à pincement interne dont 10 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris brun ; diam. bord 210 (n° inv. 3077-8).

11. TN-CHAMP (?) A41. Assiette à paroi convexe dont 10 % sont conservés ; surf. noire ; pâte brun gris présentant une cassure fine à laminaire comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de petites inclusions noires ou rouges clairsemées ; diam. bord 220 (n° inv. 3074-5).

12. TN-CHAMP A41. Assiette à paroi convexe conservée à moins de 5 % ; surf. noire, avec traces de tournassage sur la paroi ext. ; pâte gris clair (n° inv. 3074-2).

13. TN-CHAMP C8. Coupe à rebord vertical dont 20 % sont conservés ; surf. noir gris, le fond est décoré d'une double ligne incisée ; pâte gris clair ; diam. bord 130 (n° inv. 3077-1).

14. TN C8. Coupe à rebord vertical dont 15 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris moyen présentant une cassure irrégulière à fine comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, des inclusions moyennes et modérées (?) de quartz, de petites inclusions blanches clairsemées de carbonate (coquillages ?) ; diam. bord 100 (n° inv. 3074-1).

15. TN P1. Pot à lèvres oblique dont 75 % sont conservés ; surf. gris noir, décorée de casiers hachurés estampés à la molette ; pâte gris vif présentant une cassure irrégulière à fine comportant de petites (avec quelques grosses) inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, quelques petites inclusions noires et des traces de végétaux brunâtres ; diam. bord 150 (n° inv. 3074-6).

16. TN-LOR1 P. Pot à lèvres en bourrelet dont 20 % sont conservés ; surf. gris noir ; pâte fine, brun jaune à franges grises ; diam. bord 120 (n° inv. 3077-11).

17. P23 TR/DOR. *Grätenbecher* dont seuls des fragments de paroi sont conservés ; surf. blanchâtre, décorée d'aiguilles de barbotine ; pâte blanchâtre comportant de petites inclusions de quartz modérées et de petites inclusions rouges clairsemées (n° inv. 3077-16), non illustré.

18. TR3-CHAMP P29. Pot cintré dont 25 % sont conservés ; surf. ext. noir brun, décorée de petits traits verticaux estampés à la molette et de bandes verticales peignées ; pâte orange rouge moyen à franges plus claires ; diam. bord 170 (n° inv. 3077-15).

19. TN-LOR2 P35. Pot à lèvres oblique dont 30 % sont conser-

vés ; surf. gris noir ; pâte noir gris ; diam. bord 124 (n° inv. 3077-12).

20. TN BT1. Bouteille dont le bord est complètement conservé ; surf. noir brun ; pâte fine, brun jaune moyen présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, de petites inclusions noires clairsemées et d'autres blanches friables clairsemées et de taille moyenne ; diam. bord 66 (n° inv. 3077-10), non illustré.

21. DR DOR 2, 15. Bol dont 15 % sont conservés ; surf. revêtu d'un engobe micacé ocre brun moyen, rugueuse ; pâte orange présentant une cassure irrégulière et comportant de petites (mais hétérogènes) inclusions modérées de quartz, de petites inclusions sombres clairsemées et quelques inclusions d'oxyde de fer rouge ; diam. bord 170 (n° inv. 3077-9).

22. DR DOR 2, 14, 1. Bol dont seul un fragment de collerette est conservé ; surf. revêtu d'un engobe micacé brun jaune, lisse ; pâte fine, gris brun, présentant une cassure fine et comportant des inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et quelques petites inclusions rouges (n° inv. 3077-17), non illustré.

24. CC GOSE 424. Pot à miel (?) dont 30 % sont conservés ; surf. blanc chrome ; pâte blanchâtre présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz modérées (?) et de petites inclusions rouges clairsemées ; diam. bord 140 (n° inv. 3077-18).

25. CC Indét. Cruche dont 50 % sont conservés ; surf. revêtu d'un engobe ocre brun très clair, lisse ; pâte brun jaune à cœur noir brun présentant une cassure laminaire et comportant de petites inclusions d'oxyde de fer rouges et noires clairsemées ; diam. bord. 80 (n° inv. 3077-19).

26. Assiette rugueuse (n° inv. 3077-19).

□ 1279 (phase 3,2) (Fig. 10).

1. TN-CHAMP A1. Assiette à bord simple dont moins de 10 % sont conservés ; surf. gris noir ; pâte gris brun ; diam. bord 280 (?) (n° inv. 1279-3), non illustré.

2. TN-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée dont moins de 5 % sont conservés ; surf. noir brun ; pâte gris clair (n° inv. 1279-2).

3. TN-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée dont 10 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris clair ; diam. bord 250 (n° inv. 1279-1).

4. TR2-CHAMP A5. Assiette à rebord vertical dont 5 % sont conservés ; surf. brun rougeâtre moyen ; pâte orange rouge foncé (n° inv. 1279-4), non illustré.

5. TN-CHAMP A38. Assiette à pincement interne dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noir gris, avec des traces de tournassage sur la paroi ext. ; pâte gris brun clair ; diam. bord 190 (?) (n° inv. 1279-5).

6. TN-CHAMP A38. Assiette à pincement interne dont 5 % sont conservés ; surf. noir gris ; pâte gris clair (n° inv. 1279-6).

7. TR2 C13. Coupe à collerette dont seuls des fragments de paroi sont conservés ; surf. int. et ext. revêtues d'un engobe brun rougeâtre moyen ; pâte orange rouge foncé comportant des

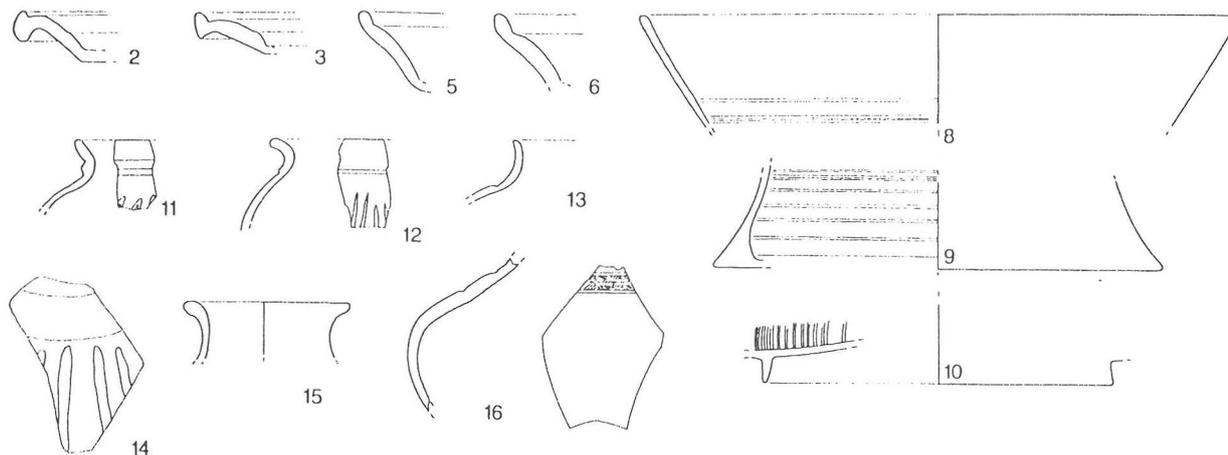


Figure 10 - Céramiques de la phase 3,2 et du contexte de référence 1279 (éch. 1/3).

inclusions moyennes et modérées de quartz, de grosses inclusions d'argilite blanche et orange clairsemées, de petits grains clairsemés d'oxyde de fer noir ou rouge et quelques paillettes de mica (n° inv. 1279-a), non illustré.

8. TN B41. Bol bobine dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noire avec de petites particules brillantes, douce ; pâte peu dense, mais fine, brun gris moyen présentant une cassure irrégulière à fine comportant de petites inclusions abondantes (?) de quartz, de petites inclusions rouges clairsemées et des restes de matière organique ; diam. bord 240 (?) (n° inv. 1279-13).

9. TN B41. Bol bobine dont seuls des fragments du fond sont conservés ; surf. noire, douce ; pâte fine, gris vif, identique à phase 3.1, 1283, n° 2 (n° inv. 1279-14).

10. TN B41. Bol bobine recuit et dont seuls des fragments du pied sont conservés ; diam. fond 130 (n° inv. 1279-15).

11. TN-LOR2 P28. Pot à lèvres oblique dont 10 % sont conservés ; surf. gris noir, lisse ; pâte gris brun ; diam. bord 130 (n° inv. 1279-8).

12. TN-LOR2 P28. Pot à lèvres oblique dont 10 % sont conservés ; surf. gris brun, légèrement rugueuse, décorée de lignes verticales lissées ; pâte gris foncé ; diam. bord 120 (n° inv. 1279-9).

13. TN-LOR1 P43. Pot à col concave dont 45 % sont conservés ; surf. noire ; pâte gris blanc ; diam. bord 86 (n° inv. 1279-7).

14. TN P58. Pot dont seuls des fragments de paroi sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe noir, panse décorée de lignes verticales de barbotine ; pâte brun gris présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions hétérogènes de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de petites inclusions noires clairsemées (n° inv. 1279-10).

15. TN BT1. Bouteille dont 40 % sont conservés ; surf. noire, lisse ; pâte ocre brun foncé présentant une cassure irrégulière comportant d'abondantes inclusions de quartz de taille moyenne mais hétérogènes, de grosses inclusions d'argilite clairsemées, de petites inclusions noires clairsemées et quelques paillettes de mica ; diam. bord 66 (n° inv. 1279-11).

16. TN-LOR1 BT1. Bouteille dont seuls des fragments de paroi sont conservés ; surf. irrégulière, grise à gris noir, épaule décorée de casiers hachurés estampés à la molette ; pâte brun gris (n° inv. 1279-12).

d. Phase 4 (Horizon VI).

La phase 4 n'a livré qu'une faible quantité de céramique. La présence de bols à collerette TN B1, de pots à col concave TN P41 et de pots biconiques TN P54 nous fait rattacher cette phase au même horizon que la phase suivante (Tableau 5).

e. Phase 5 (Horizon VI).

Les nouvelles formes en terre sigillée (Drag. 4/22, Serv. A et D) et de la céramique engobée témoignent d'une période récente. De même, la fréquence des assiettes TN A41/42 et des pots TN P41, la présence de bols TN B1, des pots TN P12, P62 et de la céramique dorée appuient cette datation (Tableau 6).

□ 1247 (phase 5) (Fig. 11).

1. TR2-CHAMP A5. Assiette à paroi moulurée dont 5 % sont conservés ; surf. rouge orange foncé, lisse avec des traces de tournassage sur le fond ext., surf. int. polie ; pâte rouge orange foncé (n° inv. 1247-1).

2. TN-CHAMP A18. Assiette à rebord vertical, dont 15 % sont conservés ; surf. noire ; pâte gris clair ; diam. bord 160 (n° inv. 1247-3).

3. TN A41/42. Assiette à paroi convexe, recuite et dont moins de 10 % sont conservés ; diam. bord 230 (?) (n° inv. 1247-4).

4. TN A41/42. Assiette à paroi convexe dont moins de 5 % sont conservés ; surf. noir gris, lisse ; pâte brun gris moyen présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de petites inclusions noires clairsemées (n° inv. 1247-5).

5. TN A41/42. Assiette à paroi convexe dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noire, lisse ; pâte brun gris vif comportant de

Catég.-Gr.P.	Forme	Phase 4
TS-SG	DRAG.15	3
TS-SG	DRAG.18/31	P
TS-SG	DRAG.24/25	1
TS-SG	DRAG.27	1
TS-SG	DRAG.29	P
TS-SG	RITT.9	P
EN-LY	STUART 1 (?)	1
TN	A18	1
TN	A39	3
TN	A41-42	2
TN	A5	1
TR2	A5	2
TR2	C8	1
TR	C13	1
TN	B1	2
TN	P1	3
TR	P5/6	1
TN	P6	1
TN	P28	4
TN	P41	4
TN	P54	2
TN	P61	2
TN	BT	1
TN	BT12	1
TR3	BT14	2
TOTAUX		40

Tableau 5 - Quantité (NMI) de la céramique fine de la phase 4 (P = présence).

petites inclusions abondantes de quartz (?) et de petites inclusions noires clairsemées ; diam. bord 190 (?) (n° inv. 1247-6).

6. TN B2. Bol à collerette dont 5 % sont conservés ; surf. gris brun à noir brun, lisse avec des traces de tournassage sur la paroi ext. ; pâte gris brun à brun jaune présentant une cassure fine et comportant de petites inclusions de quartz en présence modérée et de petites inclusions d'oxyde de fer clairsemées (n° inv. 1247-7).

7. TN B17. Bol caréné dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noire, douce ; pâte gris vif présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, de rares petites inclusions noires et quelques traces de végétaux brun jaune moyennes et clairsemées ; diam. bord 170 (n° inv. 1247-8).

8. TN B17. Bol caréné dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noire avec des particules brillantes ; pâte brun jaune présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz, de petites inclusions d'oxyde de fer noires et rouges en présence clairsemée et de petites paillettes de mica clairsemées ; diam. bord 180 (?) (n° inv. 1247-9).

9. TN B33. Bol à lèvres en bourlet dont 10 % sont conservés ; surf. noir gris décorée de chevrons estampés à la molette ; pâte noir brun présentant une cassure irrégulière et comportant en abondance de petites inclusions hétérogènes de quartz, des grosses inclusions noires hétérogènes et clairsemées ; diam. bord 140 (n° inv. 1247-11).

10. TN B35. Bol à ressaut interne dont 10 % sont conservés ; surf. irrégulière noire à grise, lisse ; pâte gris foncé présentant une cassure fine et comportant d'abondantes petites inclusions (?) de quartz, de grosses inclusions noires allongées en présence clairsemée et de petites paillettes de mica clairsemées ; diam. bord 180 (n° inv. 1247-2).

11. TN-LOR1 P1. Pot à lèvres oblique dont 25 % sont conservés ; surf. noir brun ; pâte gris brillant ; diam. bord 120 (n° inv. 1247-17).

12. TN-LOR2 P1. Pot à lèvres oblique dont 10 % sont conservés ; surf. lisse ; pâte grise à franges noires ; diam. bord 110 (n° inv. 1248-18).

13. TN P39/40. Pot conservé à 25 % ; surf. grise, lisse ; pâte gris foncé présentant une cassure irrégulière à fine comportant des

Catég.-Gr.P.	Forme	Phase 5	1244	1247
TSI	Consp. 12	1		
TSI	Consp. 18.2	1		
TSI	Consp. 31.1	1		
TS-SG	DRAG.15	25	5	3
TS-SG	DRAG.17A	1		
TS-SG	DRAG.18	9	2	5
TS-SG	DRAG.18/31	2	2	
TS-SG	DRAG.24/25	5		3
TS-SG	DRAG.27	12	1	6
TS-SG	DRAG.29	1		
TS-SG	DRAG.30	P		
TS-SG	DRAG.4/22	2		2
TS-SG	RITT.1	1		
TS-SG	RITT.12	5		4
TS-SG	SERV. A1	2		
TS-SG	SERV. D	1		
EN-Moselle	STUART 1	1		
EN-Moselle	STUART 2	1		
TR	A5	1		
TR1A	A5	1		
TR2	A5	2		1
TN	A14	1		
TN	A18	2		2
TR2	A18	1		
TR2	A31	1		
TN	A39	2		1
TN	A40	1		
TN	A41-42	11	1	4
TN	A52	1		
TN	C8	4		1
TR1B	C8	1		
TR2	C8	2		
TN	C13	1	1	
TR2	C13	1		
TN	B1	2		1
TN	B11	1		
TN	B14	3		3
TN	B17	1		1
TN	B32	1		
TN	B33	1		1
TN	B35	1		1
TN	B41	5	1	
TN	P1	9		2
TR3	P5/6	1		
TN	P12	1		
TN	P29	1	1	
TN	P39	2		
TN	P40	5		4
TN	P41	15	1	9
TN	P62	1		
TN	P(62)	1		1
TN	BT1	5		1
DR	DOR 2, 19	1		1
DR	DOR 2, 22	1	1	
TOTAUX		162	16	57

Tableau 6 - Quantité (NMI) de la céramique fine de la phase 5 et des contextes de référence 1244 et 1247 (P = présence).

fines inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, des fines paillettes de mica clairsemées et de rares mais grosses inclusions claires et tendres ; diam. bord 130 (n° inv. 1247-12b).

14. TN-LOR1 P41. Pot à col concave dont 30 % sont conservés ; surf. grise ; pâte gris foncé à cœur noir ; diam. bord 90 (n° inv. 1247-15).

15. TN-LOR1. Pot à col concave dont 25 % sont conservés ; surf. irrégulièrement gris noir ; diam. bord 90 (n° inv. 1247-14).

16. TN P43. Pot à col concave dont 10 % sont conservés ; surf. ext. noire, int. gris brun ; pâte brun gris vif présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, des petites inclusions noires clairsemées et quelques grosses traces de végétaux brun orange noir ; diam. bord 120 (n° inv. 1247-13).

17. TN P.(62). Pot à courte lèvre oblique dont 15 % sont conservés ; surf. ext. gris vif, int. gris brun, lisse et décorée d'un crépissage de grains de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et des inclusions noires brillantes moyennes et clairsemées ; diam. bord 80 (n° inv. 1247-10).

18. TN-LOR2 BT1. Bouteille dont 25 % sont conservés ; surf. noir brun ; pâte gris noir ; diam. bord 80 (n° inv. 1247-12).

19. DR DOR 2, 19 (?). Pot à courte lèvre oblique dont 20 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe comportant des paillettes de mica, brun jaune, rugueuse ; pâte très fine, orange foncé présentant une cassure conchoïdale et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, des inclusions moyennes rouges et clairsemées d'oxyde de fer (?) et d'autres petites noires et rares ; diam. bord 110 (n° inv. 1247-16).

20. MO indéterminé. Mortier dont 10 % sont conservés ; surf. jaune orangé clair à plus orangé par endroits, rugueuse ; pâte orange vif à franges jaune orange clair présentant une cassure irrégulière et comportant de petites (avec quelques grosses) inclusions abondantes de quartz et des grosses inclusions rouges hétérogènes et rares (n° inv. 1247-31).

21. RUB GOSE 472 (?). Plat dont moins de 10 % sont conservés ; surf. irrégulière, gris jaune à noir, rugueuse ; pâte brun jaune foncé (n° inv. 1247-21).

22. RUB GOSE 504. Jatte dont 25 % sont conservés ; surf. gris noir, rugueuse ; pâte gris mat présentant une cassure irrégulière, en nid d'abeilles et comportant de grosses (mais hétérogènes) inclusions abondantes de quartz et de grosses (mais hétérogènes) inclusions de magnétite clairsemées ; diam. max. 256 ; diam. bord 200 (n° inv. 1247-29).

23. RUB GOSE 499-501. Jatte dont 20 % sont conservés ; surf. gris noir, brute ; pâte gris jaune clair présentant une cassure très irrégulière, feuilletée et comportant des inclusions de quartz moyennes, modérées et de grosses (mais hétérogènes) inclusions de magnétite clairsemées ; diam. bord 240 (n° inv. 1247-30).

24. RUB Indéterminé. Pot à lèvre moulurée dont 20 % sont conservés ; surf. gris noir, brute ; pâte gris noir présentant une cassure irrégulière et comportant des inclusions moyennes et modérées de quartz et des inclusions moyennes (mais hétérogènes) de magnétite en présence clairsemée ; diam. bord 50 (n° inv. 1247-22).

25. RUB Indéterminé. Pot à lèvre moulurée dont 15 % sont conservés ; surf. int. gris brun ; ext. noir brun, brute ; pâte noir brun à franges plus claires présentant une cassure irrégulière à laminaire et comportant des inclusions moyennes et modérées de quartz et des inclusions moyennes et clairsemées de magnétite ; diam. bord 70 (n° inv. 1247-23).

26. RUB Indéterminé. Pot à lèvre moulurée dont 15 % sont conservés ; surf. ext. gris noir, int. gris brun ; pâte brun gris présentant une cassure irrégulière comportant des inclusions moyennes et modérées de quartz, quelques inclusions moyennes de magnétite et de rares gros grains blancs friables ; diam. bord 140 (n° inv. 1247-24).

27. RUB GOSE 531. Marmite dont 15 % sont conservés ; surf. ext. noir gris, brute, surf. int. revêtue d'un engobe gris brun ; pâte noir brun identique au n° 26 ; diam. bord 90 (n° inv. 1247-25).

28. RUB GOSE 531. Marmite dont 25 % sont conservés ; surf. noir gris, rugueuse ; pâte grise présentant une cassure irrégulière à fine et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz (avec quelques grosses) et de petites inclusions clairsemées de

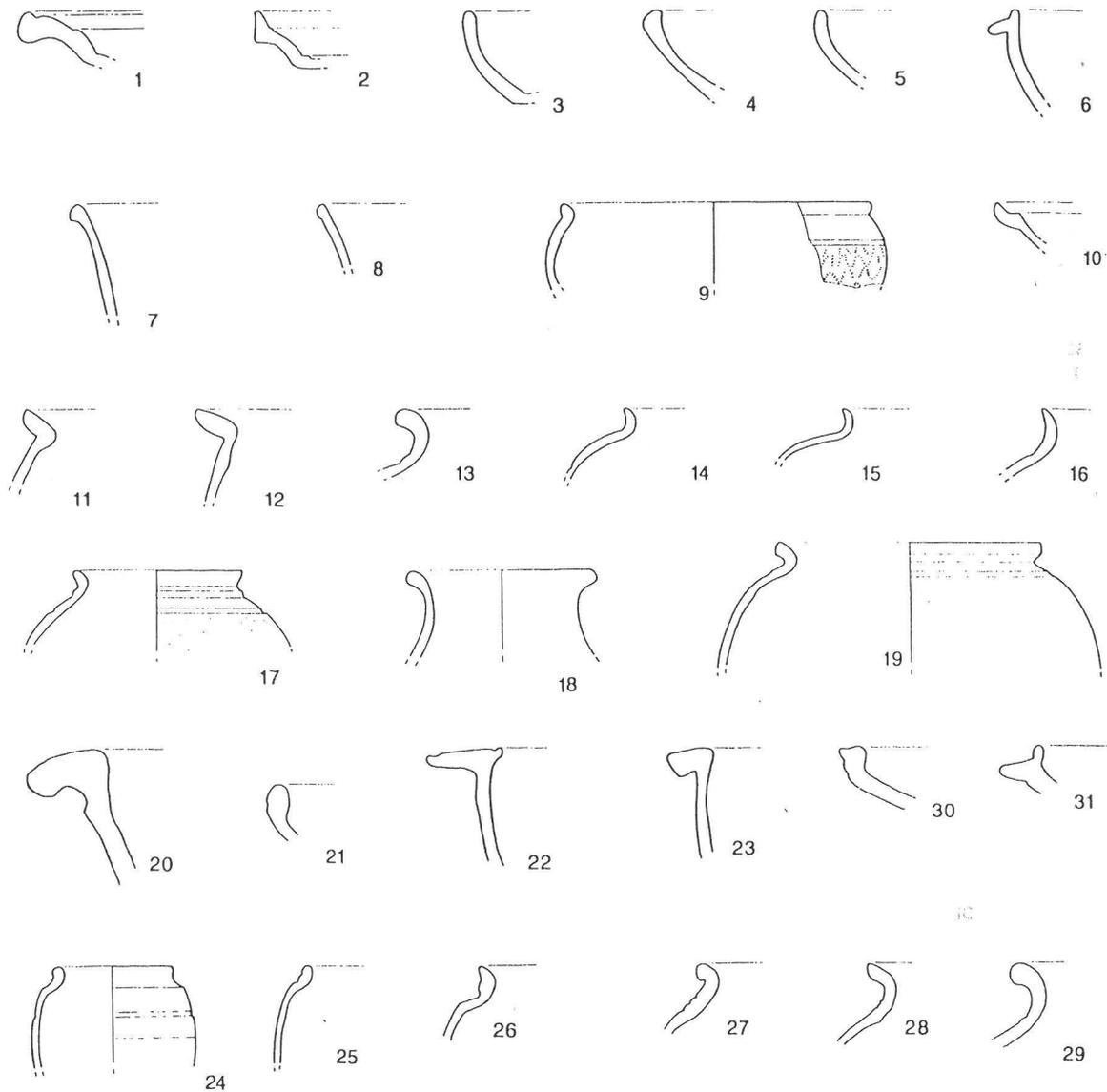


Figure 11 - Céramiques de la phase 5 et du contexte de référence 1247 (éch. 1/3).

magnétite ; diam. bord 110 (n° inv. 1247-26).

29. RUB GOSE 531. Marmite dont 20 % sont conservés ; surf. ext. noir brun, rugueuse ; pâte gris noir présentant une cassure irrégulière à fine et comportant des grosses inclusions modérées de quartz et de petites inclusions de magnétite clairsemées ; diam. bord 200 (n° inv. 1247-27).

□ 1244 (phase 5) (Fig. 12).

1. TN C13. Coupe à collerette dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noire, douce ; pâte brun jaune présentant une cassure

irrégulière à laminaire et comportant de petites inclusions clairsemées de quartz, des inclusions moyennes d'oxyde de fer clairsemées et des inclusions blanches friables de taille moyenne et en présence clairsemée ; diam. bord 90 (n° inv. 1244-1).

2. TN P29. Pot cintré dont 15 % sont conservés ; surf. noir gris, lisse ; pâte grise présentant une cassure fine et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz, de petites inclusions noires modérées et d'autres petites clairsemées de mica (?) ; diam. bord 170 (n° inv. 1244-2).

3. TN-LOR1 P41. Pot à col concave dont 10 % sont conservés ;

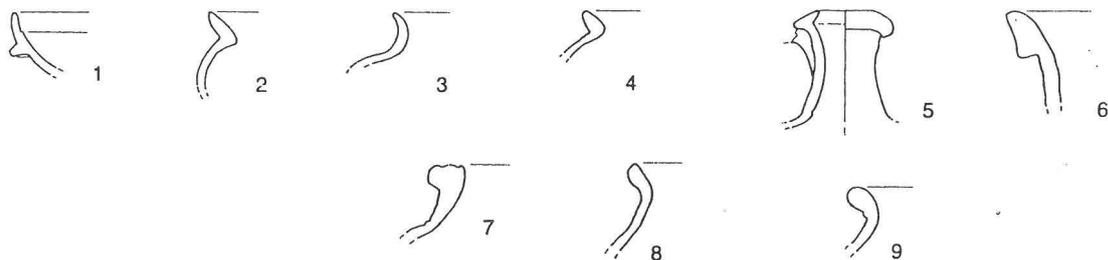


Figure 12 - Céramiques de la phase 5 et du contexte de référence 1244 (éch. 1/3).

surf. gris moyen ; pâte grise ; diam. bord 110 (n° inv. 1244-3).

4. DR DOR 2, 22. Pot à lèvres oblique dont 10 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe micacé brun jaune clair ; pâte ocre brun vif à franges brun jaune comportant des inclusions moyennes (mais hétérogènes) et modérées de quartz et de rares petites inclusions rouges ; diam. bord 100 (n° inv. 1244-4).

5. CC GOSE 373. Cruche dont le bord est complètement conservé ; surf. jaune chrome, rugueuse ; pâte jaune gris clair présentant une cassure irrégulière à fine, en nids d'abeilles et comportant d'abondantes inclusions de taille moyenne de quartz et des inclusions moyennes d'hématite clairsemées ; diam. bord 37 (n° inv. 1244-5).

6. CC GOSE 395. Cruche à deux anses dont 35 % sont conservés ; surf. gris brun clair, lisse ; pâte gris brun clair présentant une cassure irrégulière à fine et comportant des inclusions de quartz moyennes, abondantes et des inclusions d'hématite hétérogènes et rares ; diam. bord 106 (n° inv. 1244-6).

7. RUB Indét. Marmite dont 35 % sont conservés ; surf. irrégulière noire, brute ; pâte noire à gris jaune présentant une cassure irrégulière et comportant de grosses inclusions de quartz hétérogènes et abondantes, des petites inclusions de magnétite clairsemées et de petites inclusions blanches friables et clairsemées ; diam. bord 122 (n° inv. 1244-7).

8. RUB GOSE 533. Marmite dont 20 % sont conservés ; surf. ext. plus claire, int. grise, rugueuse ; pâte gris mat présentant une cassure irrégulière et comportant de grosses inclusions clairsemées de quartz et de petites inclusions clairsemées de magnétite ; diam. bord 120 (n° inv. 1244-8).

9. RUB GOSE 531. Marmite dont 15 % sont conservés ; surf. ext. gris noir, int. revêtue d'un engobe gris brun clair présentant une cassure irrégulière à fine et comportant d'abondantes inclusions hétérogènes de quartz et quelques grosses inclusions de magnétite ; diam. bord 130 (n° inv. 1244-9).

f. Phase 6 (Horizon VII/VIII).

A la phase 6, on observe la multiplication des formes flaviennes en terre sigillée et surtout le changement des sources d'approvisionnement (TS-CG, TS-EG). Le nombre d'exemplaires en céramique engobée et en céramique dorée devient plus important, tandis que les vases en céramique belge disparaissent lentement (Tableau 7).

□ 1134 (phase 6) (Fig. 13).

1. EN-LY STUART 16 (n° inv. 1134).

2. EN-MOS STUART 2 (n° inv. 1134).

3. TR2 A13. Assiette à paroi moulurée dont 15 % sont conservés ; surf. brun rouge moyen, lisse ; pâte non homogène, brun rouge clair présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de petites inclusions de quartz clairsemées, de petites inclusions d'oxyde de fer clairsemées, de petites inclusions blanches et des grains moyens d'argilite clairsemés ; diam. bord 240 (n° inv. 1134-1b).

4. TN-CHAMP A18. Assiette à rebord vertical dont 15 % sont conservés ; surf. noire à gris clair, lisse ; pâte gris mat ; diam. bord 170 (n° inv. 1134-2b).

5. TN B Indét. Bol dont moins de 10 % sont conservés ; surf. noire, lisse ; pâte brun jaune foncé à franges gris clair avec des lentilles jaunes, présentant une cassure irrégulière et comportant de grosses (mais hétérogènes) inclusions de quartz en présence modérée et des inclusions grises ou brunes d'argilite clairsemées ; diam. bord 190 (?) (n° inv. 1134-13b).

6. TN B Indét. Bol à une inflexion interne dont 15 % sont conservés ; surf. noir gris, lisse avec de larges traces de tournassage sur la paroi ext. ; pâte fine, gris foncé à cœur brun orange foncé présentant une cassure fine et comportant de petites inclusions de quartz abondantes (?) et de petites inclusions de magnétite clairsemées ; diam. bord 140 (n° inv. 1134-5b).

7. TN-LOR2 P28. Pot à lèvres oblique dont 10 % sont conservés ; surf. gris brun, légèrement rugueuse ; pâte grise ; diam. bord 150 (n° inv. 1134-15b).

8. TN P35. Pot à lèvres en bourrelet dont 25 % sont conservés ;

Catég.-Gr.P.	Forme	Phase 6	1134
TS-SG	CURLE 11	2	1
TS-SG	DRAG.15	14	7
TS-SG	DRAG.16	1	1
TS-SG	DRAG.17A	2	
TS-SG	DRAG.18	17	6
TS-SG	DRAG.18/31	2	
TS-SG	DRAG.2/21	1	1
TS-SG	DRAG.24/25	3	3
TS-SG	DRAG.27	7	2
TS-SG	DRAG.29	1	
TS-SG	DRAG.33	3	
TS-SG	DRAG.37	1	1
TS-SG	DRAG.4/22	2	
TS-SG	RITT. 5	2	
TS-SG	RITT. 12	1	
TS-SG	RITT. 8	1	
TS-SG	SERV. A	23	5
TS-SG	SERV. D	2	
TS-SG	SERV. E	1	
TS-CG6	DRAG. 37	1	
TS-CG6	SERV. A1	1	
TS-EG	CURLE 21	1	
TS-EG	DRAG. 18/31	P	
TS-EG	DRAG. 27	2	1
TS-EG	DRAG. 37	1	
TS-EG	SERV. A1	3	1
TS-EG	SERV. C	1	1
EN-LY	STUART 16	1	1
EN-RHÉN A	STUART 1	2	
EN-MOS/TR	STUART 2	8	
EN-MOS	STUART 2	1	
TN-CG	MENEZ 14	1	
TN	A1	1	
TR	A5	1	
TR	A13	1	1
TN	A18	1	1
TR	A18	2	
TN	A24	1	
TN	A39	1	
TN	A41-42	11	2
TN	A52	1	
TN	B1	1	
TN	B14-17	2	
TN	B17	1	1
TR	B31	2	
TN	B32	2	
TN	B41	5	1
TN	P1	13	3
TN	P6	1	
TR3	P6	1	
TN	P12	2	
TR	P29	1	
TN	P35	1	1
TN	P40	6	1
TN	P41	43	10
TN	P42-52	6	2
TN	P54	1	
TN	P61	1	1
TN	BT1	3	1
DR	DOR 2, 14.2	4	1
DR	DOR 2, 20	1	
DR	DOR 2 22	1	1
TOTAUX		227	58

Tableau 7 - Quantité (NMI) de la céramique fine de la phase 6 et du contexte de référence 1134 (P = présence).

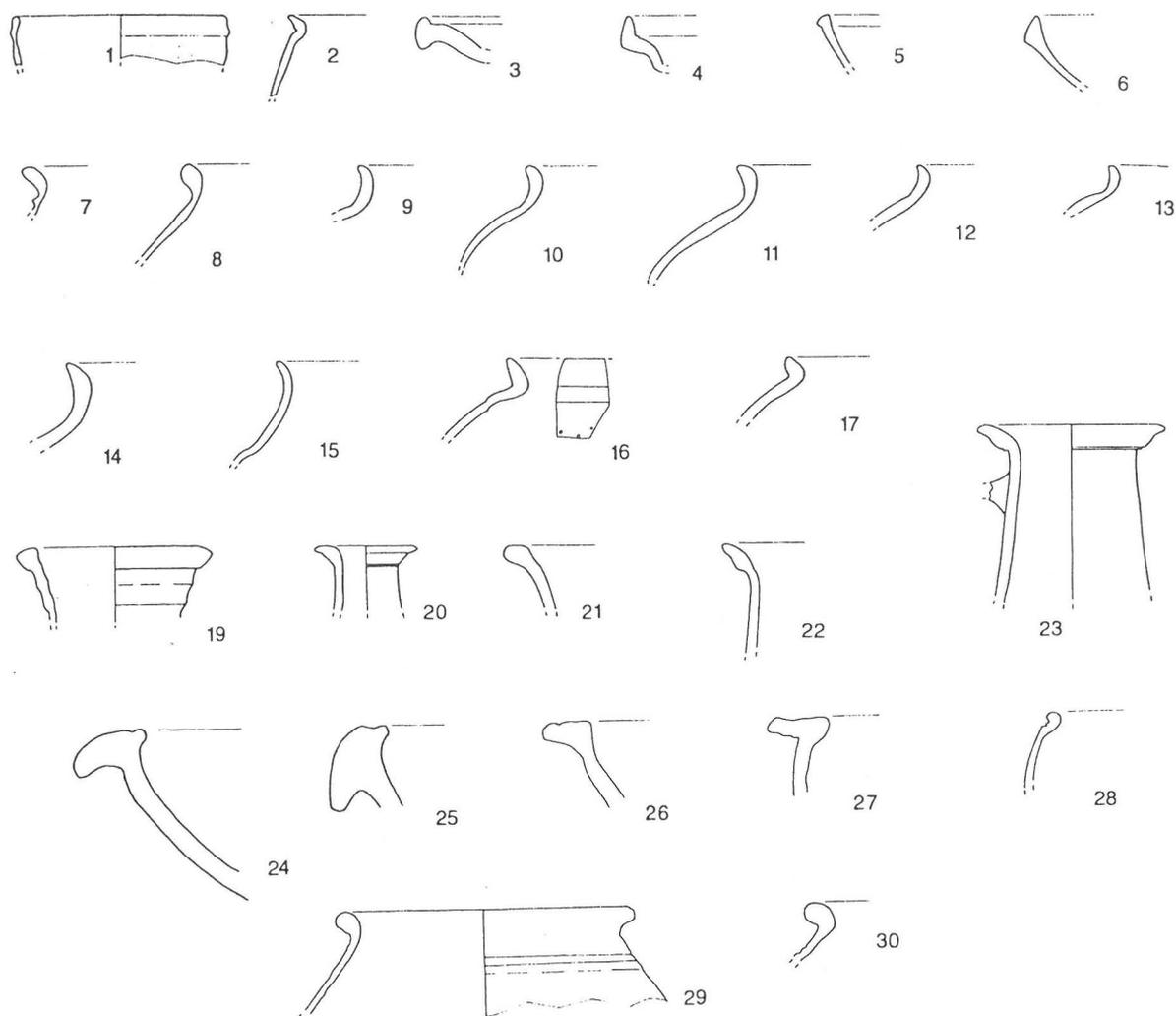


Figure 13 - Céramiques de la phase 6 et du contexte de référence 1134 (éch. 1/3).

surf. noire ; pâte assez fine, noir brun, présentant une cassure irrégulière à fine et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz et de gros (mais hétérogènes) grains de magnétite clairsemés ; diam. bord 110 (n° inv. 1134-12b).

9. TN-LOR1 P41. Pot à col concave dont moins de 10 % sont conservés ; surf. grise ; pâte gris foncé à cœur noir brun (n° inv. 1134-10b).

10. TN-LOR1 P41. Pot à col concave dont moins de 10 % sont conservés ; surf. grise à gris noir (n° inv. 1134-6b).

11. TN-LOR1 P41. Pot à col concave dont 20 % sont conservés ; surf. gris foncé ; diam. bord 120 (n° inv. 1134-3b).

12. TN P41. Pot à col concave dont 15 % sont conservés ; surf. noir gris, lisse ; pâte grise présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de petites inclusions modérées (?) de quartz, de petites inclusions d'oxyde de fer clairsemées et des inclusions noires moyennes en présence modérée ; diam. bord 90 (n° inv. 1134-8b).

13. TN-LOR1 P41. Pot à col concave dont 25 % sont conservés ; surf. grise ; pâte gris foncé ; diam. bord 90 (n° inv. 1134-9b).

14. TN P42. Pot à col concave dont 20 % sont conservés ; surf. ext. gris noir, int. gris jaune, douce ; pâte gris clair présentant une cassure irrégulière et comportant des inclusions de quartz, des inclusions de magnétite, de gros fragments de roche gris foncé clairsemés ; diam. bord 140 (n° inv. 1134-7b).

15. TN-CHAMP P51. Pot à col concave dont 5 % sont conservés ; surf. lisse, noire ; pâte gris clair (n° inv. 1134-11b).

16. TN P61. Pot à décor perlé dont moins de 10 % sont conservés ; surf. gris noir, lisse, décorée de points de barbotine ;

pâte gris foncé présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes petites inclusions de quartz, des inclusions clairsemées de magnétite de taille moyenne et d'autres vert bleu (n° inv. 1134-4b).

17. DR DOR 2, 18. Pot à lèvres oblique dont 15 % sont conservés ; surf. ocre brun moyen, rugueuse ; pâte orange foncé présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz modérées ; diam. bord 130 (n° inv. 1134-3c).

18. DR DOR 2, 14. Bol dont seule la collerette est conservée ; surf. revêtue d'un engobe micacé ocre brun clair, rugueuse avec un versoir façonné en barbotine ; pâte orange rouge foncé présentant une cassure irrégulière à fine et comportant des inclusions moyennes (mais hétérogènes) et abondantes de quartz et des grosses (mais rares) inclusions blanches friables ; diam. bord 130 (n° inv. 1134-7c), non illustré.

19. CC GOSE 366-9. Cruche dont 25 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe blanc ; pâte orange rouge, présentant une cassure irrégulière à fine et comportant d'abondantes (?) petites inclusions de quartz et des inclusions moyennes et clairsemées d'oxyde de fer ; diam. bord 82 (n° inv. 1134-11a).

20. CC GOSE 372 (?). Cruche conservée à 40 % ; surf. lisse, brun orange vif ; pâte brun jaune à cœur plus sombre présentant une cassure fine et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de petites inclusions noires clairsemées ; diam. bord 46 (n° inv. 1134-10a).

21. CC GOSE 375 (?). Cruche conservée à 20 % ; surf. revêtue d'un engobe blanc ; pâte brun jaune à cœur plus sombre présentant une cassure fine et comportant de moyennes (et d'autres plus

petites dont la quantité est difficile à évaluer) inclusions de quartz clairsemées et des inclusions noir violet moyennes et clairsemées ; cette pâte ressemble à celle des productions de l'atelier de Saint-Pierre-aux-Nonnains ; diam. bord 110 (n° inv. 1134-4c).

22. CC GOSE 362-4. Cruche conservée à 25 % ; surf. brun jaune rugueuse ; pâte brun jaune présentant une cassure fine et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, de petites inclusions d'oxyde de fer clairsemées, de petites paillettes clairsemées de mica et de petits fragments de végétaux ; diam. bord 80 (n° inv. 1134-4c).

23. CC GOSE 362-4. Cruche dont le bord est complètement conservé ; surf. orange rouge foncé, lisse ; pâte fine, orange rouge foncé comportant de petites inclusions de quartz, des inclusions moyennes noir rouge friables clairsemées et de petites paillettes de mica clairsemées ; diam. bord 77 (n° inv. 1134-8a).

24. MO GOSE 456. Mortier dont 10 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe brun jaune à brun gris foncé, rugueuse ; pâte brun ocre présentant une cassure irrégulière (nids d'abeille) et comportant de gros-ses (mais hétérogènes) inclusions de quartz en présence modérée, de grosses (mais hétérogènes) inclusions rouges et noires friables et clairsemées et d'autres petites inclusions blanc mat, friables et clairsemées ; diam. max. 310, diam. bord. 275 (no inv. 1134-1a).

25. MO GOSE 456. Mortier dont 30 % sont conservés ; surf. revêtue d'un engobe blanchâtre, int. et ext. ; pâte brun jaune présentant une cassure irrégulière et comportant d'abondantes inclusions moyennes (mais hétérogènes) de quartz, des inclusions rouges friables clairsemées et d'autres noires, dures et petites en présence clairsemée ; diam. bord 110 (n° inv. 1134-1c).

26. RUA GOSE 483 (?). Plat dont 25 % sont conservés ; surf. brun jaune moyen, brute ; pâte brun jaune présentant une cassure irrégulière et comportant des grosses inclusions de quartz modérées, des grosses inclusions blanc mat friables clairsemées et de petits grains d'oxyde de fer (?) noirs clairsemés ; diam. bord 220 (n° inv. 1134-2a).

27. RUB GOSE 504. Jatte dont 35 % sont conservés ; surf. ext. noir brun, int. gris jaune, rugueuse ; pâte gris noir présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz hétérogènes abondantes, des grosses inclusions clairsemées de quartz, de petites inclusions de magnétite clairsemées et de grosses inclusions blanches allongées, friables et rares ; diam. bord 200 (n° inv. 1134-6a).

28. RUB Indét. Pot à lèvre moulurée dont 25 % sont conservés ; surf. ext. noir gris, int. gris jaune, rugueuse ; pâte grise présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de petites inclusions de quartz dont la quantité est difficile à évaluer, d'autres moyennes clairsemées et de petits grains de magnétite clairsemés ; diam. bord 70 (n° inv. 1134-6c).

29. RUB GOSE 531. Marmite dont 20 % sont conservés ; surf. ext. noir gris, int. revêtue d'un engobe (?) gris brun clair, brute ; pâte présentant une cassure irrégulière à fine et comportant de petites inclusions (avec quelques grosses) de quartz dont la quantité est difficile à évaluer et de gros grains de magnétite clairsemés ; diam. bord 130 (n° inv. 1134-4a).

30. RUB GOSE 531. Marmite dont 20 % sont conservés ; surf. ext. grise, int. revêtue d'un engobe (?) gris brun clair, brute ; pâte gris noir présentant une cassure irrégulière et comportant de petites inclusions de quartz modérées et de grosses (mais hétérogènes) inclusions de magnétite clairsemées et d'autres grosses, verdâtres, rares ; diam. bord 130 (n° inv. 1134-5a).

g. Phase 7 (Horizon d'abandon).

Après un long hiatus des dépôts détritiques, les couches d'abandon du site comportaient un mobilier représentatif d'un horizon, et cela malgré la quantité de matériel résiduel (TS-SG, TN). Ce sont les formes de sigillée de l'Est et d'Argonne, celles de céramique engobée (*Niederbieber* 32) et métallescente qui caractérisent l'horizon (Tableau 8).

□ 1116 (phase 7) (Fig. 14).

1. EN-MOS2 *Niederbieber* 32 (n° inv. 1116-1).

2. EN-RHINI2 *Niederbieber* 32 (n° inv. 1116-2).

3. EN-RHINI2 *Niederbieber* 32 (n° inv. 1116-7).

4. MT-TR *Niederbieber* 29 (n° inv. 1116-8).

5. MT-TR *Niederbieber* 33 (n° inv. 1116-5).

6. MT-AR *Niederbieber* 33 (n° inv. 1116-6).

7. MT-AR *Niederbieber* 33 (n° inv. 1116-4).

8. MT-TR *Niederbieber* 35 (n° inv. 1116-3).

9. CC GOSE 412. Cruche à deux anses dont le bord est entièrement conservé ; surf. rèche, orange rougeâtre ; pâte rouge foncé comportant des moyennes inclusions clairsemées (5-7 %) de quartz blanchâtre et transparent et vraisemblablement des inclusions plus fines dont la quantité est difficile à évaluer, ainsi que quelques grains d'oxyde de fer ; diam. bord 50 (n° inv. 1116J).

10. CC GOSE 412. Cruche à deux anses dont le bord est entièrement conservé ; surf. et pâte identiques à celles du n° 9 ; diam. bord 53 (n° inv. 1116K).

11. CC Indét. Cruche dont le bord est conservé à 40 % ; surf. revêtue d'un engobe jaune chrome moyen ; pâte orange rougeâtre à cœur gris comportant quelques fines inclusions de quartz et vraisemblablement d'abondantes inclusions de taille inférieure, de grosses inclusions d'oxyde de fer clairsemées et de rares inclusions de calcite ; diam. bord 112 (n° inv. 1116H).

12. CC Indét. Jatte dont le bord est conservé à moins de 10 % ; surf. ext. revêtue d'un engobe jaune chrome très clair ; pâte orange rouge foncé à cœur gris, comportant en abondance de très fines inclusions de quartz et quelques inclusions d'oxyde de fer (n° inv. 1116G).

13. MO GOSE 463. Mortier dont le bord est conservé à moins de 10 % ; surf. int. et collerette revêtues d'un engobe brun rougeâtre moyen, les projections de quartz sur la face interne sont usées ; pâte ocre brun, fine avec quelques grosses inclusions de

Catég.-Gr.P.	Forme	Phase 7	1116
TS-SG	DRAG.15	1	
TS-SG	DRAG.18/31	1	
TS-SG	DRAG.27	3	
TS-SG	DRAG.4/22	1	
TS-SG	RITT.8	1	
TS-SG	SERV. A	5	
TS-ARG	DRAG.37	P	
TS-EG	CURLE 21	1	1
TS-EG	DRAG. 32	2	
TS-EG	DRAG.38	1	
TS-EG	SERVICE C	1	1
EN-MOS	STUART 2	3	
EN-MOS/TR	STUART 1	1	
EN-MOS/TR	<i>Niederb.</i> 32	1	1
EN-RHÉN B	<i>Niederb.</i> 32	5	2
MT-ARG	<i>Niederb.</i> 33	3	2
MT-TR	<i>Niederb.</i> 29	1	1
MT-TR	<i>Niederb.</i> 33	9	1
MT-TR	<i>Niederb.</i> 35	1	1
TN	A5	1	
TN	A20	1	
TN	A41-42	4	
TN	A52	1	
TN	B32	1	
TN	B41	1	
TN	BT1	1	
TN	P1	4	
TN	P39	2	
TN	P40	1	
TN	P41	6	
TN	P42-52	1	
DR	<i>DOR</i> 2, 14	2	
TOTAUX		67	10

Tableau 8 - Quantité (NMI) de la céramique fine de la phase 7 et du contexte de référence 1116 (P = présence).

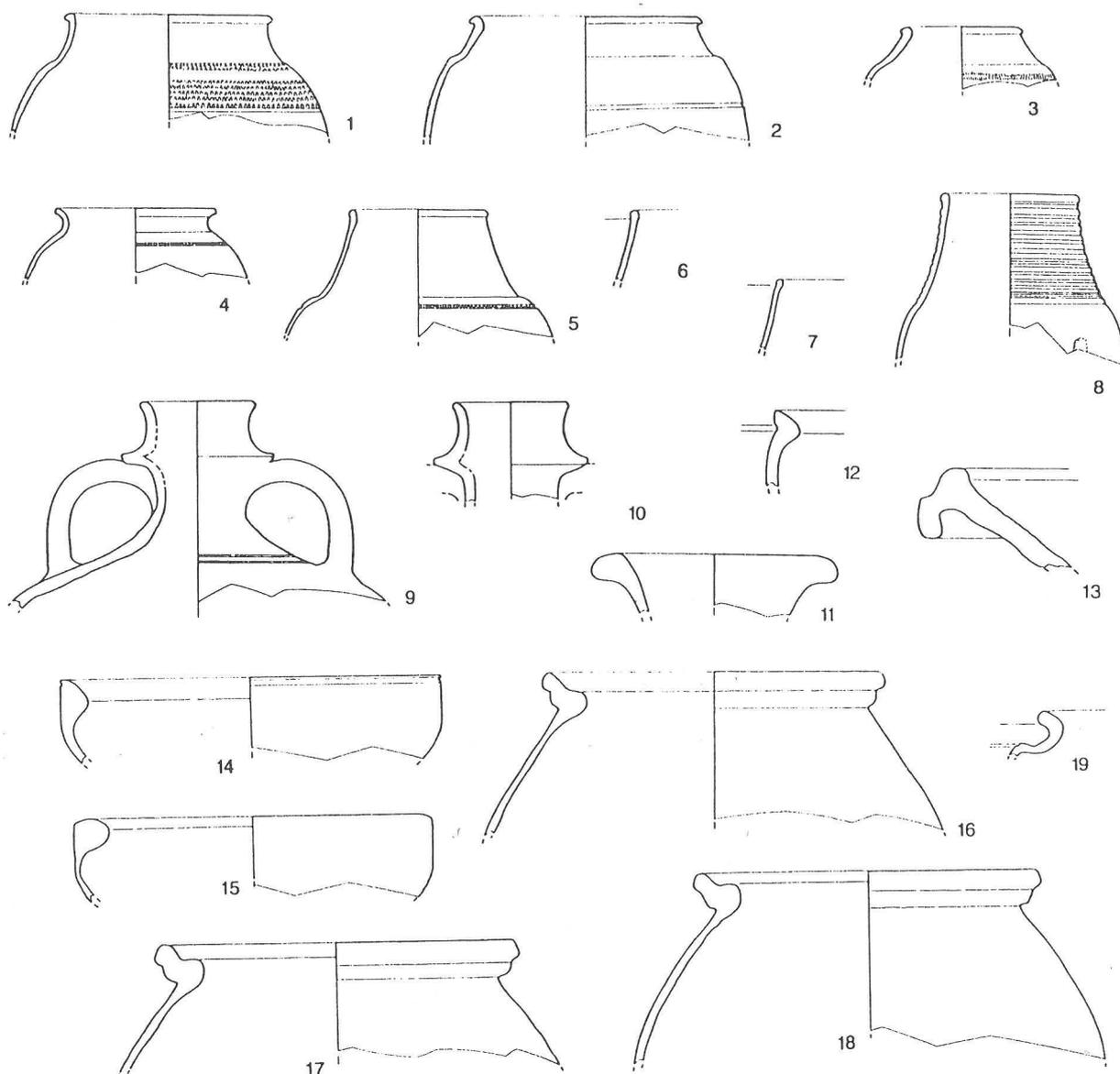


Figure 14 - Céramiques de la phase 7 et du contexte de référence 1116 (éch. 1/3).

quartz et d'oxyde de fer (n° inv. 1116I).

14. RUB *Niederbieber* 104. Jatte dont le bord est conservé à 20 % ; surf. irrégulière gris brun clair à plus foncé ; cassure feuilletée ; pâte beige, comportant des inclusions moyennes de quartz en présence modérée, des inclusions orange (dont des quartz et des roches) clairsemées à modérées et quelques rares inclusions noires ; diam. bord 160 (n° inv. 1116F).

15. RUB *Niederbieber* 104. Jatte altérée par des recuissons, dont le bord est conservé à 40 % ; surf. et pâte identiques au n° 14 ; diam. bord 160 (n° inv. 1116E).

16. RUB *Niederbieber* 89. Marmite dont le bord est conservé à

40 % ; surf. et pâte identiques au n° 14 ; diam. bord 140 (n° inv. 1116B).

17. RUB *Niederbieber* 89. Marmite dont le bord est conservé à 15 % ; surf. et pâte identiques au n° 14 ; diam. bord 150 (n° inv. 1116A).

18. RUB *Niederbieber* 89. Marmite dont le bord est conservé à 40 % ; surf. et pâte identiques au n° 14 ; diam. bord 150 (n° inv. 1116C).

19. RUB *Niederbieber* 90 (?). Marmite dont le bord est conservé à 10 % ; surf. brun gris ; pâte brun gris à franges plus claires, identique au n° 14 ; diam. bord 160 (n° inv. 1116D).



BIBLIOGRAPHIE

Abréviation	Catégorie	Référence typologique	Référence bibliographique
TSI	Terre sigillée de type italique	<i>Consp.</i>	Ettlinger 1990
TS	Terre sigillée gauloise	Drag, Curle, Service, Ritt.	Vernhet/Passelac 1993 ; Oswald/ Pryce 1920
EN	Céramique engobée	Stuart	Stuart 1977
MT	Céramique métallescente	<i>Niederbieber</i>	Oelmann 1914
TR/TN	<i>Terra rubra</i> et <i>terra nigra</i>	A/C/B/KL/P/BT, Ménez	Deru 1996 Ménez 1985
DR	Céramique dorée	Dor 2	Deru 1994
CC	Céramique commune claire	Gose	Gose 1950
MO	Mortier	Gose	Gose 1950
RUB	Céramique rugueuse sombre	Gose, <i>Niederbieber</i>	Gose 1950 Oelmann 1914
DO	<i>Dolium</i>		
MD	Céramique modelée		

Deru et Feller 1992 : X. DERU et M. FELLER, La céramique gallo-belge d'Argonne, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Tournai*, 1992, p. 91-99.

Deru 1994 : X. DERU, Un ensemble clos augustéen à Reims (Marne): la fosse 4474 de l'îlot Capucins-Hincmar-Clovis, dans *Acta Archaeologica Lovaniensia*, 33, 1994, p. 135-154.

Deru 1996 : X. DERU, *La céramique belge dans le Nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 89, Louvain-la-Neuve, 1996, à paraître.

Ettlinger 1983 : E. ETTLINGER, *Italische Sigillata von Novaesium. Novaesium IX*, Limesforschungen, 21, Berlin, 1983.

Ettlinger 1990 : E. ETTLINGER *et alii*, *Conspectus Formarum Terrae Sigillatae Italico Modo Confectae*, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, Heft 10, Bonn, 1990.

Gose 1950 : E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Beihefte der Bonner Jahrbücher, Band 1, Kevelaer, 1950 (Anast. Cologne, 1984).

Greene 1979 : K. GREENE, *The pre-Flavian fine wares, Report on the Excavations Usk, 1965-1976*, Cardiff, 1979.

Krier 1980 : J. KRIER, Zu den Anfängen der römischen Besiedlung auf "Pätzle" bei Dalheim, dans *Publications de la section historique de l'Institut du Grand-Duché du Luxembourg*, 94, 1980, p. 139-188.

Lasfargues et Vertet 1976 : J. LASFARGUES et H. VERTET, Les estampilles sur sigillée lisse de l'atelier augustéen de La Muette à Lyon, dans *Figlina*, 1, 1976, p. 39-87.

Ménez 1985 : Y. MENEZ, Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, dans *Cahiers de Quimper antique*, 2, 1985, 125 p.

Metzler et Weiller 1977 : J. METZLER et R. WEILLER, Beiträge zur Archäologie und Numismatik des Titelberges, dans *Publications de la section historique de l'Institut du Grand-Duché du Luxembourg*, 91, 1977, p. 64-88.

O.C. = A. OXÉ et H. COMFORT, *Corpus Vasorum Arretinorum. A Catalogue of the Signatures, Shapes and Chronology of Italian Sigillata*, Antiquitas, 3, 4, Bonn, 1968.

Oelmann 1920 : F. OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 1, Francfort, 1914 (Bonn, 1976).

Oswald 1920 : F. OSWALD et T. D. PRYCE, *An introduction to the study of Terra Sigillata*, Londres, 1920, 286 p.

Petit 1988 : J.-P. PETIT, *Puits et fosses rituels en Gaule d'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle)*, Bliesbruck, 1988.

Polak 1995 : R. POLAK 1995, *De gestempelde zuidgallische terra sigillata uit Vechten*, Nimègue, 1995. (Thèse de doctorat inédite).

Reusch 1943 : W. REUSCH, Metz als Herstellungsort belgischer Keramik. Die Töpferei des Casicos, dans *Germania*, 27, 1943, p. 146-156, pl. 30-31.

Rudnick 1995 : B. P. M. RUDNICK, *Die verzierte Arretina aus Oberaden und Haltern*, Bodenaltertümer Westfalens, 31, Mayence, 1995.

Stead et Rigby 1989 : I. M. STEAD et V. RIGBY, *Verulamium. The King Harry Lane site*, English Heritage, Archaeological Report, 12, Londres, 1989.

Stuart 1977 : P. STUART, *Gewoon aardewerk mit de Romeinse legerplats en de bij behorende grafvelden te Nijmegen*, Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum Kam, 6, Leyde, 1977.

Thion et Verdel 1985 : P. THION et E. VERDEL, *Fouilles de sauvetage urgent de la rue Mabilie*, Metz, 1985 (Rapport administratif inédit).

Vernhet et Passelac 1993 : A. VERNHET et M. PASSELAC, Céramique sigillée sud-gauloise, dans M. PY (dir.), *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara, 6, Lattes, 1993, p. 569-580.

Vilvorder à paraître 1 = V. VILVORDER, Les céramiques engobées et les céramiques métallescentes, dans *Liberchies 3*, Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, à paraître.

Vilvorder à paraître 2 = V. VILVORDER, Les céramiques engobées et métallescentes. Les productions de l'Est de la France, de Rhénanie et de la rive droite du Rhin, dans *Table ronde sur les céramiques engobée et métallescente (Louvain-la-Neuve 1995)*, PACT, Louvain-la-Neuve, à paraître.

Waton 1986 : D. WATON, Metz : Pontiffroy (Moselle). Sauvetage 1983-1985, dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 37-1/2, 143-144, 1986, p. 75-97.

Waton 1987 : D. WATON, Céramique gallo-belge et fumigée au Pontiffroy à Metz, dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, Mélanges offerts à M. Lutz*, 38, 1987, p. 223-233.



DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

Robin SYMONDS : Je suis un peu inquiet au regard de la dernière planche que vous avez montrée où il y a, en haut, des gobelets, probablement de Trèves, et en bas, des pots et des bols du type "Eifel Keramik" qui sont, à mon avis, de Mayence. Chez nous, on ne les daterait que du milieu du IV^e s. et je suis intéressé si vous les avez bien avant !

Marc FELLER : Nous pouvons très facilement répondre. En fait, il faut savoir que l'axe mosellan, du côté français, reçoit régulièrement les fabrications des ateliers mosellans. Ces formes, qui se rencontrent effectivement jusqu'au IV^e s., ont visiblement commencé à être fabriquées dès la fin du II^e/début du III^e s. et correspondent aux fabrications des ateliers d'Urmitz. Ce répertoire de pots à rebord en corniche se retrouve au IV^e s., dans ce cas fabriqué dans les environs de Trèves et de Speicher. Sur cette planche, il s'agit bien de matériel du III^e s., bien daté, bien reconnu en Moselle lorraine.

Claude LEFEBVRE : Une question, non pas sur la céramique, mais sur la ville de Metz, en ce qui concerne le passage de l'oppidum à la ville gallo-romaine. Ce quartier qui apparaît très tôt, d'après vos conclusions, correspond-il à une véritable urbanisation ou à une occupation lâche ? On est au-delà du bras de la Moselle. Autrement dit, est-ce que la ville de Metz passe, en un temps très court, d'un oppidum centré sur la Butte Sainte-Croix à une ville largement développée, dans les limites qu'elle atteindra au II^e s., ou y a-t-il quelque chose de progressif dans le développement ?

Marc FELLER : On sort un peu du sujet mais je peux essayer de répondre. La fouille de la Place Saint-Clément a permis de constater une occupation, une urbanisation ancienne, visiblement augusto-tibérienne ; le problème est que le secteur concerné par la fouille n'a pas permis de bien reconnaître le type d'urbanisation. Parallèlement, à la même époque, le chantier dit du "Jardin du Mail" est un terrain vague où les gens viennent prélever des matériaux et se servent de cet espace comme dépotoir. C'est ce qui correspond à notre première phase d'occupation sur ces deux sites, avec deux types d'occupation complètement différents. En d'autres termes, au début de notre ère, on a visiblement un secteur déjà urbanisé dans ce quartier qu'on peut qualifier de périphérique, la ville ne s'arrêtant pas très loin. A travers la stratigraphie et le calage chronologique établi avec la céramique, on s'aperçoit qu'il y a extension de la ville après le milieu du I^{er} s., une progression de la ville dans ce secteur. Mais la difficulté de raisonner sur l'expansion urbaine de Metz, dans ce secteur, s'explique par le manque de point d'observation.

* *
*

